

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1657 - 14 avril 2000 - prix : 9F

35 heures bidon, flexibilité,
horaires déments et
salaires bloqués, assez!

**Unifions
nos luttes
pour vaincre
contre patrons et
gouvernement**

M 6189 - 1657 - 9,00 F



SOMMAIRE

Syndicats

4 - Congrès CGT de la Fédération des métaux

Leur société

5 - Le patronat et les contrats de travail précaires
- Le MEDEF et les retraites
- Loi sur la responsabilité des élus

Enseignement

6 - Lang sauce Allègre douce
7 - Lycées professionnels à Lyon
- Non aux fermetures de classes dans la Nièvre

Tribune

6 - Régularisation de tous les sans-papiers !

Dans le monde

8/9 - Grèce : le PASOK aux élections législatives
- Brésil : paysans sans terre : José Rainha acquitté
- Ethiopie : une famine annoncée
- Total en Birmanie
- Chine : les travailleurs paient le démantèlement du secteur étatique

Dans les entreprises

4 - Dassault Argenteuil : le mouvement continue
10 - Crise avicole en Bretagne
- Restaurants du Louvre en grève
11 - Alstom : les travailleurs en lutte à Bruxelles
- Aéroport de Paris : grève
- SAFT : entreprise occupée
12 - Les bénéfices de La Poste - ST Microelectronics : non à la flexibilité
- Grève du personnel de prévention et de sécurité au Parlement européen
13 - Unilever : profits et licenciements
- VCA : manifestation
14 - Hauts-de-Seine : le ras-le-bol des assistants sociaux
- Arceuil : l'arnaque des baux Renault

Lire

15 - Rééditions : trois livres de George Orwell

Tunisie

16 - Bourguiba et l'impérialisme français

« Erika »

NAUFRAGE VIRTUEL ET RESPONSABILITÉ RÉELLE

Le Rina, l'organisme italien qui avait certifié la navigabilité de l'Erika, vient de publier un rapport affirmant que le naufrage du navire est dû à une fissure de la coque, sous la ligne de flottaison, qui serait apparue dix-huit heures avant le sinistre, et qui aurait été aggravée par l'allure excessive du bateau. La responsabilité du désastre serait donc due en partie au capitaine, et pas, ou moins, au Rina lui-même qui avait inspecté et garanti le navire.

Et pour appuyer sa démonstration cet organisme vient de faire une reconstitution dynamique du naufrage, que les télévisions ont montrée.

Le problème c'est que ni le Rina ni personne n'a inspecté le navire après naufrage. Il y a juste eu une tentative pour savoir si on pouvait pomper le fuel restant dans le pétrolier, ce qui n'est pas du tout pareil. Le rapport du Rina est donc pour le moins

hasardeux. Et comment être sûr des dix-huit heures ? Et comment reprocher au capitaine de ne pas avoir constaté une fissure sous la ligne de flottaison ?

Si l'Erika a coulé c'est pour un ensemble de raisons que l'on connaît. Le navire était vieux et corrodé. Il avait été rafistolé dans un chantier arnaqueur plus habile à maquiller qu'à réparer vraiment. Et il avait été certifié par un organisme peu fiable comme le Rina. Quant au capitaine, il n'avait pu voir et inspecter sommairement le navire qu'au dernier moment. Quant aux circonstances précises qui expliquent pourquoi le bateau s'est cassé en deux, on les connaîtra peut-être un jour, mais elles n'exonèrent en rien la bande d'aigrefins qui ont garanti ce rafiot, et surtout le trust avide de profits qui a osé l'utiliser.

André VICTOR

Fipol

ILS SÈMENT LE MAZOUT MAIS GARDENT LES SOUS

Le Fipol est un organisme chargé d'indemniser les éventuelles victimes d'une marée noire, qui est financé par les trusts du pétrole, une sorte d'assurance mutuelle en quelque sorte.

Après le naufrage de l'Erika, la compagnie TotalFina avait déclaré que le Fipol disposait de 1,2 milliard - ce qui semble très insuffisant pour compenser toutes les conséquences du désastre - et qu'il allait payer les dommages.

L'ennui c'est que le Fipol ne lâche pas ses sous facilement, c'est le moins que l'on puisse dire.

Des députés d'une commission d'enquête qui se sont rendus en Bretagne ont découvert lors d'une assemblée de maires, représentants des victimes, etc.,

que pratiquement personne n'avait été indemnisé par le Fipol. Ici ou là on citait quelques cas rarissimes et dérisoires. Bref, le 1,2 milliard est toujours dans les coffres du Fipol, ou plus exactement on imagine qu'il est placé à un taux intéressant.

Décidément les pétroliers ne loupent rien. D'une part ils ont expédié leur m... au fond des eaux et par conséquence sur les côtes, ils ont dissimulé, avec l'aide des pouvoirs publics, la dangerosité des déchets aux ramasseurs, ils enfouissent on ne sait trop où les résidus récupérés, et pendant que TotalFina déclare des profits mirobolants, le Fipol garde mieux son argent que l'épave de l'Erika son fuel.

— IMPUNITÉ POUR UN TORTIONNAIRE —

Un capitaine de l'armée mauritanienne qui effectuait un stage militaire en France, et qui avait été arrêté pour crimes de tortures, a pu regagner son pays sans trop de difficultés.

La Mauritanie est déchirée par un terrible conflit ethnique entre le pouvoir trusté par des Arabo-Berbères et les Noirs et mulâtres majoritaires qui sont persécutés. Massacres et tortures ne sont pas rares. Les gouvernants français successifs qui pérorent à l'occasion sur la « bonne gouvernance » en Afrique, entretiennent les meilleures relations du monde avec les régimes mauritaniens, ce pays disposant d'importantes ressources

minières et d'autre part ses eaux étant parmi les plus poissonneuses du monde.

Dans le cadre de ces bonnes relations des officiers mauritaniens - comme ceux de bien d'autres armées africaines - viennent accomplir des stages de formation en France. C'est un des biais par lequel la France continue de contrôler ces pays officiellement indépendants et à y veiller au maintien de l'ordre.

Ainsi le capitaine Ould Dah, en effectuant un tel stage dans un régiment d'infanterie de Montpellier, fut reconnu par deux ex-officiers mauritaniens eux aussi mais Noirs, qu'il avait auparavant torturés et qui sont aujourd'hui réfugiés politiques en France. Avec l'aide de la Ligue des Droits de l'Homme ceux-ci portèrent plain-

te contre l'officier tortionnaire qui fut mis en examen et arrêté en juillet 1999.

Aussitôt les autorités mauritaniennes protestèrent et cessèrent leur coopération militaire avec la France. Les autorités françaises bien ennuyées de se brouiller avec la Mauritanie pour si peu, mais affectant de respecter « l'indépendance de la justice » firent pression pour que Ould Dah soit libéré en attendant son procès. Le ministère des Affaires étrangères adressa au parquet de Montpellier une note sur l'importance des relations franco-mauritaniennes. Et celui-ci décida, contre l'avis du juge qui s'occupait de l'affaire, de mettre Ould Dah en liberté sous contrôle judiciaire, son passeport étant confisqué. Quelques mois plus tard Ould Dah avait regagné

son pays où il fut accueilli avec honneur.

Le juge en est réduit à essayer de savoir de quelles complicités a bénéficié Ould Dah pour quitter la France. Ce serait en effet intéressant à savoir, mais il y a une complicité qui est évidente, c'est celle du gouvernement français.

La Grande-Bretagne de Margaret Thatcher avait libéré le tortionnaire argentin Aztiz, capturé lors de la guerre des Malouines. Le gouvernement travailliste de Tony Blair a laissé filer Pinochet. Et le gouvernement Jospin favorise l'évasion de Ould Dah. De ce point de vue, tous ces dirigeants se valent. Ce qui ne les empêche pas de faire de beaux discours sur les horreurs du passé et le « devoir de mémoire ».

A. V.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'usage qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE
internet : <http://home.worldnet.fr/lo-uci> e-mail : lo-uci@worldnet.fr

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 06 83 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulowicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 400 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 84 985.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « *Lutte Ouvrière* » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1 000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	490 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	560 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLÈMENT D'ADRESSE :

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,

- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

UNIFIER LES LUTTES POUR VAINCRE

■ La liste des entreprises où naissent des conflits dus aux conséquences défavorables pour les salariés de l'introduction des 35 heures s'allonge de jour en jour, dans le secteur public comme dans le privé. A La Poste, la grève du centre de distribution de Nice-Thiers est entrée dans sa quatrième semaine et s'étend aux autres postiers du secteur. A la Caisse d'Epargne, la grande majorité, des agences de la région Rhône-Alpes ont été en grève la première semaine d'avril. Aux Aéroports de Paris, des mouvements ont commencé le week-end des 8 et 9 avril. Les usines SAFT du Sud-Ouest, filiales d'Alcatel, sont en grève depuis le début du mois et bien d'autres conflits encore sont en cours.

La plupart des journalistes de la presse patronale font mine de s'étonner de ces mouvements, qu'ils présentent comme la manifestation de la résistance au changement, du conservatisme ou du corporatisme des travailleurs concernés. Car ces gens-là, tout comme les responsables du gouvernement, ont présenté la loi Aubry comme une loi favorable aux travailleurs qui aurait tout naturellement dû rencontrer l'assentiment de ces derniers.

Mais ce ne sont pas les travailleurs qui s'opposent stupidement à une loi qui leur serait favorable. Ce sont les gens qui nous

gouvernement, et les commentateurs, qui prennent leurs déclarations pour argent comptant, qui nous mentent quand ils présentent la loi Aubry comme un progrès, alors qu'elle est une loi de régression sociale.

Lors des élections de 1997, Jospin avait parlé de ramener la durée de la semaine de travail à 35 heures pour piper les voix des travailleurs. Mais une fois arrivé au gouvernement, il n'était plus question de réduire purement et simplement la durée du travail. Ce n'était plus le temps passé au travail qui était pris en considération pour calculer ces fameuses 35 heures, mais le « temps de travail effectif », ce qui fait qu'à coups de suppression des temps de pause ou de casse-croûte, bien des salariés travaillent aussi longtemps dans le cadre de la nouvelle loi qu'auparavant.

Et puis, pour faire plaisir à un patronat qui crie toujours très fort dès qu'il entend prononcer le mot « social », la loi Aubry lui a donné la possibilité de négocier, en contrepartie de cette très relative diminution du temps de travail, des accords comprenant l'annualisation du temps de travail, la « flexibilité » qui permet aux employeurs de fixer les horaires en fonction de leurs seuls intérêts ou des seuls aléas de la production, sans se soucier de la vie personnelle, de la vie de famille ou de

la santé des salariés. Cela signifie que dans bien des entreprises la loi Aubry est un prétexte pour tenter d'imposer des horaires d'équipes déments, le travail de nuit ou le travail du samedi.

Cela est vrai y compris dans le secteur public, comme le montre l'exemple des postiers niçois qui refusent, à juste titre, de travailler plus de deux samedis par mois, et surtout de ne pas pouvoir prévoir quand ils devront travailler le samedi.

C'est cela le fond du problème. C'est pourquoi les mouvements actuels ne peuvent pas rester isolés. Au fur et à mesure que le patronat essaiera d'imposer la « flexibilité » que la loi Aubry autorise, les travailleurs n'auront d'autre choix que de résister à une telle offensive générale du patronat contre leurs conditions de travail et de vie.

Cela signifie que nous devons bien sûr être solidaires de tous les travailleurs qui sont actuellement en lutte, ceux du privé comme ceux du public, car en défendant leurs propres conditions de vie, ils défendent du même coup celles de tout le monde du travail.

Mais cela signifie aussi que la situation met à l'ordre du jour la nécessité d'unifier toutes ces luttes, qui ont un objectif commun, car seule une riposte d'ensemble de la classe ouvrière pourra faire reculer le patronat et le gouvernement à son service.

RÉUNIONS PUBLIQUES avec ARLETTE LAGUILLER

RENNES

Avec Raymond MADEC
Infirmier - Hôpital public
Vendredi 21 avril
à 20 h 30
Salle de la Cité
Rue Saint-Louis

VALENCIENNES

Avec Nicole BAUDRIN
Sage-femme au CHU
de Lille, conseillère
régionale
Vendredi 28 avril
à 19 heures
Salle des Fêtes
Place Louis Maillard
Saint-Sauve

CLERMONT- FERRAND

Avec Claude DUFOUR
ouvrier à l'AIA
Vendredi 5 mai
à 20 h 30
Polydôme
Place du Premier Mai

BORDEAUX

Avec Nelly MALATY
Ouvrière en
électronique
Vendredi 12 mai
à 20 h 30
Athénée Municipal
Place Saint-Christoly

NANCY

Avec Christiane
NIMSGERN
Conseillère régionale
de Lorraine
Lundi 15 mai
à 20 h 30
Palais des Congrès
Rue du Gd Rabbin
Haguenaer

ROUEN

Avec Gisèle LAPEYRE
employée au CHU et
conseillère régionale
Vendredi 19 mai
à 20 h 30
Halle aux Toiles

Congrès de la fédération des métaux CGT

QUELLE PERSPECTIVE POUR LES TRAVAILLEURS ?

Pendant une semaine, du 3 au 7 avril, s'est tenu le congrès de la fédération des métaux CGT à Poitiers au Futuroscope.



La métallurgie demeure une branche importante, puisque la profession compte plus de 2 000 000 de travailleurs, répartis dans plus de 54 000 établissements, dont 1 500 comptent plus de 200 salariés, sans compter un développement là aussi sans précédent de la précarité et de l'intérim qui représentent plus de 10% des effectifs.

La CGT, majoritaire aux élections professionnelles dans cette branche d'industrie, annonce 3 000 bases organisées avec 63 000 syndiqués dont 12 000 retraités.

L'assemblée du congrès comptait plus de 500 délégués mandatés par différentes structures syndicales, dont 80 représentant la direction sortante. La grande majorité des délégués étaient des ouvriers encore en activité. Pour plus de la moitié des présents, c'était leur premier congrès fédéral.

Pour de nombreux militants, ce congrès avait de l'importance, car ce rassemblement était le premier bilan d'activité de leur fédération, depuis l'arrivée de la gauche au gouvernement avec Jospin. Mais c'était aussi le premier congrès depuis le 46^e Congrès de la Confédération CGT qui avait déjà suscité de nombreuses discussions parmi les militants.

Comment s'exprime la contestation ?

D'ailleurs dès le début de 1999, un débat critique s'était ouvert entre des militants responsables de différents syndicats, à propos de l'absence de position claire de la fédération par rapport au gouvernement notamment sur la loi Aubry et les 35 heures.

Le discours introductif de Sanchez le nouveau secrétaire général de la fédération, était marqué par ces débats : « Ensemble, nous pouvons dépasser les désaccords qui s'expriment depuis le 46^e congrès, reposant souvent sur le seul positionnement à l'égard de la politique du gouvernement en évacuant l'affrontement permanent avec le patronat... »

« Est-ce qu'aujourd'hui nous serions confrontés à un débat qui opposerait le syndicalisme de classe au syndicalisme réformiste ? Ou bien l'enjeu est-il, derrière, la recherche d'une plus grande efficacité pour notre syndicalisme... »

« Le défi proposé par le projet de document d'orientation d'un syndicalisme gagnant s'inspire de notre expérience dans l'approche conquérante de la bataille des 35 heures ».

La contestation au congrès s'est d'abord exprimée sur la proposition d'organiser les débats autour de thèmes – les 35 heures, la négociation comme dynamique de mobilisation, la convention collective nationale – une partie des délégués préférant un débat plus général sur le fond de l'activité et les orientations.

La loi Aubry disputée

Finalement c'est jeudi 6 avril que les débats les plus vifs ont eu lieu à propos de l'appréciation de la loi Aubry sur les 35 heures, à partir d'un amendement proposé par le syndicat Renault Cléon. Celui-ci affirmait entre autres : « L'aspiration à travailler moins sans dégradation des conditions de travail, en créant des embauches massives a été détournée par le gouvernement, en laissant au patronat toute possibilité d'accentuer la productivité et la rentabilité des entreprises... La loi Aubry n'est pas un point d'appui pour engager la bataille pour l'emploi »

Bien que non retenu par la commission des mandats, cet amendement a été pourtant largement approuvé par un vote à main levée. La direction du congrès a estimé que ce vote remettait en cause l'ensemble de la démarche actuelle de la fédération et imposé que l'amendement soit réexaminé, sur la base des mandats détenus par chaque délégué cette fois. Ce changement de décompte a permis d'inverser le résultat du vote : l'amendement a finalement été rejeté par 55% des voix, alors qu'il avait été approuvé par près

de 80% des délégués présents au congrès. Beaucoup de délégués n'ont pas apprécié cette manœuvre de la direction fédérale et cela a entraîné une certaine méfiance par la suite.

Le fait que le vote sur le document d'orientation en fin de congrès ait été approuvé seulement à 69%, alors que le rapport d'activité l'avait été à 75% en début de congrès, est significatif de cette évolution.

Il faut noter que ce congrès a été l'occasion pour de nombreux militants de témoigner de leur activité, de la situation des travailleurs dans leur entreprise, de la rapacité des patrons, de l'intensification de l'exploitation, de la dégradation des conditions de travail, de l'augmentation de la précarité et des salaires bien souvent dérisoires.

Des critiques sur l'absence de perspectives, sur le manque d'objectifs clairs à défendre dès aujourd'hui pour faire en sorte que lors des remontées des luttes les travailleurs ne se bat-

tent pas pour un plat de lentilles, se sont également fait entendre.

Une certaine désorientation

Une certaine confusion existe parmi les militants, qui essaient tant bien que mal de défendre le monde du travail dans leur entreprise contre l'offensive du patronat et du gouvernement, mais qui sont aussi parfois désorientés du fait qu'ils ont le sentiment de s'être « fait avoir » par les partis de gauche. Certains ont de ce fait tendance à vouloir se réfugier dans le syndicalisme apolitique, autre dérive tout aussi réformiste que celle qui consiste à présenter comme seule perspective le soutien à des partis qui, une fois arrivés au gouvernement, ne font que gérer les affaires de la bourgeoisie.

Thibault en clôturant le

congrès a botté en touche, répondant aux critiques sur l'absence de positionnement par rapport à la gauche plurielle en ironisant : « Certes, certains sont les amis de Robert, mais d'autres sont plus intimes avec Arlette, Alain ou Dominique... c'est un fait, mais nous gardons notre indépendance d'esprit car nous ne sommes pas au service des différentes écuries politiques ».

En effet, il ne s'agit pas d'être « au service d'une écurie politique », et surtout pas de celle qui est au gouvernement. Mais cela ne devrait pas empêcher un syndicat comme la CGT d'avoir une politique à proposer aux travailleurs pour leur permettre dans la prochaine période de renverser en leur faveur le rapport de forces, depuis trop longtemps favorable au patronat, de renforcer leur combativité, leur moral, et finalement d'imposer leurs intérêts fondamentaux contre ceux des capitalistes qui dominent aujourd'hui la société et qui dictent leur politique aux gouvernements.

Dassault Argenteuil Val-d'Oise

Alors que Dassault déclarait benoîtement au Parisien Dimanche du 9 avril que les 5 000 F mensuels qu'il percevait dorénavant de sa société en tant que conseiller, pourvoiraient à ses besoins en cigarettes, à l'usine Dassault d'Argenteuil, nous nous battons toujours pour le faire plier et obtenir une augmentation de 1 500 F pour tous. « C'est abusif, disproportionné » pilonne la direction. L'air est connu : pour les salariés, c'est toujours trop. Grâce aux dividendes de 1999, Serge Dassault dispose de 450 000 F par jour pour la seule société Dassault-Aviation. Il en possède d'autres, plus juteuses encore comme Dassault-Système. Oui, c'est bien cela qui est abusif, dispro-

Pour les 1 500 F ON CONTINUE

portionné, scandaleux !

Aussi nous ne baissons pas les bras et le conflit pour faire payer Dassault, débuté fin février, se poursuit donc. La direction générale, les directions locales attendent et trouvent le temps long. C'est leur problème ! Pour ce qui nous concerne, les journées passent plus vite qu'à l'ordinaire. Elles sont ponctuées de plusieurs débrayages totalisant deux à trois heures chaque jour, à l'appel de la CGT et de la CFDT. C'est alors l'occasion de rendre visite à la direction pour remettre les pendules à l'heure, ou bien encore de désactiver pour la journée les secteurs vitaux de l'établissement et perturber sérieusement la production.

A l'occasion d'un Comié central d'entreprise, tenu en présence du nouveau PDG, le vendredi 14 avril, il est prévu que les sites parisiens d'Argenteuil et de Vélizy rejoignent ceux de Saint-Cloud pour montrer à la direction générale que le découragement qu'elle espère n'est pas au rendez-vous, mais que nous sommes présents pour exiger nos 1 500 F !

C'est bien là la réalité : en dépit des vacances scolaires et des congés pour de nombreux salariés en cette période, c'est à plus de 500 que nous maintenons l'ambiance revendicative chaque jour depuis huit semaines.

Correspondant LO

Le patronat et les contrats de travail

DES CONTRATS À DURÉE DÉTERMINÉE... AUX CONTRATS À PRÉCARITÉ INDÉTERMINÉE

Dans le cadre des discussions engagées au titre de ce qu'il appelle la « refondation sociale », le patronat français revient à la charge sur une vieille idée que défendait déjà, en 1983, Yvon Chautard, vice-président de ce qui s'appelle encore le CNPF et pas encore le MEDEF : il faut battre en brèche le contrat de travail à durée indéterminée (CDI), voire le supprimer purement et simplement.

Pour le patronat aujourd'hui, le CDI relève d'un « mythe », complètement dépassé parce qu'inadapté au marché de l'emploi, ou plutôt du chômage, actuel. Selon lui, même le contrat à durée déterminée, le

CDD, ne correspond plus à la situation présente. Avec le travail intérimaire, ils « ne suffisent plus pour faire face aux exigences de la nouvelle économie » ou plutôt ne suffisent plus pour répondre à la volonté des patrons d'accroître toujours plus la précarité et la flexibilité du travail et donc de lever complètement ce qui reste de protection et de garantie d'un emploi stable pour les travailleurs.

Comme un pas de plus en ce sens, le MEDEF avance désormais la nécessité d'introduire dans la loi un nouveau type de contrat, un contrat de cinq ans maximum qui serait signé non pas à l'échelle d'un secteur industriel comme le sont les anciennes conventions collectives, mais à l'échelle d'une branche, ou mieux encore d'une entreprise. Seillière, le président du MEDEF, avec l'ensemble du patronat, ne manque pas d'arguments pour lancer cette nouvelle attaque contre la législation du tra-

vail telle que l'ont façonnée en grande partie les grandes luttes passées de la classe ouvrière de ce pays. Ils font appel y compris à l'action des dirigeants socialistes eux-mêmes...

Si les contrats à durée déterminée et l'intérim existent depuis longtemps, les gouvernements socialistes, qui se sont succédé à partir de 1981, n'ont rien fait pour supprimer cet état de fait. Au contraire. En juillet 1985, alors que Laurent Fabius était Premier ministre, la loi élargit le recours aux contrats à durée déterminée ainsi qu'au travail intérimaire. Avec la permanence du chômage, l'embauche de travailleurs en contrats à durée déterminée n'a cessé de se multiplier, contrats très souvent renouvelés plusieurs fois par les employeurs alors que la loi de 1990 n'autorisait qu'un seul renouvellement de 18 mois maximum et que le code du travail modifié précisait qu'un CDD « ne peut avoir ni pour objet ni

pour effet de pourvoir durablement un emploi lié à l'activité normale et permanente de l'entreprise ». Dans les faits, ces CDD avec l'intérim et les contrats de travail à temps partiel ont été parmi les instruments aux mains du patronat pour développer la précarité, embaucher et licencier selon leurs seuls besoins, en limitant les capacités de résistance des travailleurs concernés.

Pour plaider en faveur de l'instauration de nouveaux CDD de cinq ans maximum, le patronat rappelle que dans le bâtiment et les travaux publics de tels contrats existent depuis longtemps. Mais le patronat rappelle également les contrats emplois-jeunes de cinq ans maximum justement, instaurés dans la Fonction publique par Martine Aubry, en 1996. Un bon exemple et un exemple à suivre, déclarent Seillière et consorts, non sans une certaine ironie.

Face aux ambitions des

patrons, le gouvernement se fait aussi pleutre qu'il peut l'être, se gardant bien d'user de son autorité pour interdire la généralisation des contrats temporaires de travail. Au contraire, il les utilise lui-même, massivement, dans les services publics.

Pour l'instant, dans les discussions engagées dans le cadre de la refondation sociale, les organisations syndicales se déclarent hostiles aux perspectives de ces nouveaux contrats, dessinées par les patrons. C'est tant mieux. Si cela dure. Mais cela restera de toute façon nettement insuffisant pour arrêter cette nouvelle attaque qui se prépare. Si le patronat fait la guerre à l'ensemble de la classe ouvrière, il faudra bien qu'il finisse par la trouver face à lui, décidée à refuser la généralisation de la précarité, de la flexibilité, et finalement la dégradation considérable de ses conditions de travail et de vie.

Lucienne PLAIN

QUAND LE MEDEF « S'OCCUPE » DES RETRAITES

Que leur syndicat s'appelle CNPF ou MEDEF, les grands patrons français n'ont jamais été portés sur les cadeaux aux travailleurs. Et depuis qu'ils ont engagé ce qu'ils appellent pompeusement le chantier de la « refondation sociale », ils déclinent sur tous les thèmes leur cupidité et leur pingrerie. Foin de ce qui est collectif : selon eux, il faut tout individualiser.

Ainsi, lors de discussions le 5 avril avec les syndicats, les patrons ont exposé comment ils « voyaient » les retraites à l'avenir. Pour eux, d'abord, il faut cesser de fixer un âge légal pour le départ en retraite, et surtout de le fixer à 60 ans. Il faut que chaque salarié soit « libre » de partir quand il le souhaite, en sachant que sa retraite sera calculée en fonction de ses débuts dans la vie active (qui du fait du chômage sont de plus en plus tardifs) et de l'espérance moyenne de vie, qui augmente elle aussi.

Pour une retraite à taux plein, dans ces conditions, il faudrait 41, 42 ou 43 ans de cotisations, ce qui mène bien au-delà de 60 ou même 65 ans. Le représentant du MEDEF précisait : « Si nous

avons le plein emploi, on retiendra les gens au travail. Nous préparons un système pour les années où le problème de l'emploi des salariés plus âgés ne se posera plus. » Ce n'est pas de l'optimisme quant à l'avenir, mais un aveu cynique qu'ils veulent aujourd'hui se débarrasser des travailleurs les plus âgés sans pension de retraite entière.

Et quand les syndicats ont évoqué, pour assainir la situation de certaines caisses de retraite complémentaire, une hausse des cotisations employeurs, le MEDEF l'a exclue catégoriquement « pour les dix à vingt ans qui viennent ».

Pour le MEDEF, la retraite des travailleurs c'est quand les patrons le veulent, avec le moins d'argent possible, et à condition sans doute que cet argent soit à leur disposition, grâce à des fonds de pension. Eh bien même si la question n'était pas posée le 5 avril, c'est la retraite des patrons qui devrait être totale, immédiate et en laissant à la société les entreprises et les capitaux dont ils font si mauvais usage.

Vincent GELAS

Loi sur la responsabilité des élus

DES MINISTRES AMNISTIÉS D'AVANCE

Une proposition de loi de la majorité de droite du Sénat a été adoptée en un temps record, à peine quelques semaines, puis, à la demande du gouvernement, reprise en extrême urgence par le Parlement, qui l'a votée à son tour. Il est rare qu'un projet de loi bénéficie d'une telle célérité de la part du gouvernement et des élus réunis dans un consensus tout à fait inhabituel, lui aussi.

C'est que cette loi tend à rendre plus difficiles, voire impossibles, les poursuites pénales contre les élus et les hauts fonctionnaires ayant pris des décisions en tout domaine, à partir du moment où les fautes qui pourraient leur être reprochées ne relèveraient que d'une responsabilité « indirecte ».

La droite, le gouvernement et les élus de gauche se sont emparés d'un problème réel qui peut toucher les maires de petites communes pour apporter des solutions où tous les élus, l'administration et le gouvernement se verraient exemptés des responsabilités dans les catastrophes que leurs choix et décisions auront pu entraîner.

Il est vrai que la législation actuelle a permis de mettre en examen des maires pour des

chutes sur un chemin communal, reprochant au maire sa responsabilité dans l'entretien des sentiers, ou pour la chute d'un panneau de basket, considérant que la responsabilité du maire était engagée pour la fixation défectueuse de l'installation. Il y a sans doute là des excès pénibles pour les intéressés mais cela fait suite à toute la période précédente où la poursuite des responsables, même en cas de faute la plus avérée, était impossible dans les faits. En tout, pour les cinq dernières années, il y a eu 54 mises en examen d'élus et quatorze condamnations sur ce domaine de la responsabilité indirecte.

Et puis empêcher qu'il y ait des excès dans les poursuites judiciaires des maires des petites communes est une chose : mais le projet en attente d'être définitivement adopté par le Sénat et l'Assemblée nationale a bien d'autres ambitions que ce seul problème limité.

Le Syndicat de la magistrature et de nombreuses associations de défense des victimes ont protesté contre ce projet de loi. Tous ont fait remarquer que dans toutes les grandes catastrophes, l'écroulement des tribunes à Furiani, l'accident de

la gare de Lyon, le sang contaminé, l'amiante, le tunnel du Mont-Blanc ou le naufrage de l'Erika et la pollution qui s'en est suivie, l'adoption de cette loi aurait empêché de poursuivre les vrais responsables, qui ont tous commis des fautes « indirectes ». Et pour cause, les grands commis de l'État ou les élus qui prennent des décisions qui engagent la peau des autres ne le font que par personne interposée. Du coup ce sont les lampistes qu'on poursuivra, le conducteur de train, de camion ou le capitaine du bateau...

De plus si ce principe d'irresponsabilité était confirmé en cas de faute « indirecte », il n'est pas exclu que cela ouvre la voie aux employeurs, qui eux-aussi, souhaiteraient l'impunité en cas de non-respect des consignes de sécurité, par exemple.

C'est vrai que nos législateurs, comme le gouvernement, comme tous ceux qui se sentent aux commandes de cette société ont un sens profond de la justice. C'est-à-dire de la justice de classe, la leur, qui doit être faite pour les protéger et pas pour les juger, même pas pour leur demander parfois des comptes sur leurs actes.

Paul SOREL

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Toujours à obtenir :

RÉGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS!

L'intervention des flics contre des étudiants occupant un local de l'université de Saint-Denis, afin de réclamer la régularisation de leur inscription, a remis quelque peu le problème des sans-papiers sous les feux de l'actualité.

Certes tout le monde se rappelle les sans-papiers qui, il y a quelques années, sous le gouvernement de droite de Juppé, avaient occupé l'église Saint-Bernard à Paris, et les centaines d'autres qui dans toute la France, étaient sortis de l'isolement et de l'anonymat, pour réclamer le droit de vivre, d'avoir un logement, un travail. Pour tout cela, il faut en effet des papiers. Comme il en faut quand on est étranger pour s'inscrire dans une université. C'est pour cela que des étudiants de Nanterre, Saint-Denis, Toulouse ou Lille ont décidé à leur tour de se battre pour leurs droits.

Jospin s'était engagé durant sa campagne électorale à régulariser les sans-papiers. Il a remplacé Juppé depuis près de trois ans maintenant, mais la promesse n'a pas été tenue. 80 000 personnes auraient bien reçu leur régularisation, mais celle-ci aurait été refusée à un nombre presque aussi grand. Et c'est sans compter tous ceux qui, prudents, ont préféré attendre avant de se signaler ainsi aux services de la police. Car la circulaire pondue le 24 juin 1997 par Chevènement, à peine promu Ministre de l'Intérieur, comme celles qui ont suivi, a aussi rationalisé et augmenté la répression contre les travailleurs sans papiers.

Cette circulaire va, par exemple, vers la suppression de l'octroi de la carte de séjour de 10 ans, qui était renouvelable automatiquement, pour n'accorder désormais que des cartes d'un an. Pour les personnes ainsi régularisées, il faudra recommencer à se battre, chaque année, pour obtenir le renouvellement de la carte avec le risque de se voir à nouveau menacé d'expulsion. La circulaire Chevènement écarte aussi de la régularisation les parents étrangers d'enfants nés en France. Si ces derniers ont plus de 16 ans, ils ont la possibilité de devenir français, et leurs parents deviennent alors inexpulsables. Mais si les parents en question sont inexpulsables, ils restent pourtant sans papiers. Allez comprendre...

Autre incohérence... Parmi les « faiseurs d'indices » pris en compte comme preuves de l'insertion dans notre belle France du candidat à la régularisation figurent les justificatifs de ressources issues d'une activité régulière. Or si bien des sans-papiers travaillent (pour pouvoir manger et survivre... cela peut servir, non ?), chacun sait qu'ils ont souvent peu de preuves, car normalement ils n'ont pas le droit de travailler et beaucoup de patrons les emploient au noir justement, soit pour éviter eux-mêmes les ennuis, soit pour pouvoir les

exploiter davantage.

La lutte des étudiants sans papiers ne fait donc que rappeler que les étrangers pauvres n'ont pas été gâtés par Jospin et Chevènement, qu'ils soient étudiants ou travailleurs (évidemment s'ils sont investisseurs, ils sont reçus différemment...). Ainsi la circulaire du 29 octobre 1991, qui a mis en place la vérification du « sérieux et de la réalité des études » non plus par les universités mais par... les préfectures (comme chacun sait bien plus à même que les professeurs de juger les étudiants !) a été gardée par le gouvernement PS-PCF-Verts.

Un exemple de ce que cela peut donner : le Conseil d'Etat a estimé qu'un étudiant étranger ne pouvait être raisonnablement regardé comme poursuivant effectivement des études dès lors qu'il s'inscrivait « en première année de DEUG pour la deuxième année consécutive et alors que depuis trois ans il n'avait été reçu à aucun des examens auxquels il s'était présenté ». Cette situation, bien des étudiants français obligés de travailler tout en poursuivant leurs études la connaissent, et parmi eux un nombre certain la surmonte. Pour un étudiant étranger cela veut dire l'expulsion.

Un étudiant peut donc être valablement accepté par l'université, et se voir refuser le renouvellement de son titre de séjour !

Les étudiants sans papiers ont donc bien raison de se battre. Comme les travailleurs sans papiers qui continuent leur combat dans des conditions difficiles, contre un gouvernement qui voudrait bien les faire oublier ou laisser croire que ce problème est réglé. Leur combat aux uns et aux autres est fondamentalement le même. Et il faut espérer qu'ils sauront surmonter les divisions suscitées par certains, que ce soit les organisations et politiciens de gauche français qui continuent à expliquer qu'on ne peut régulariser tout le monde mais seulement au cas par cas, ou les courants nationalistes des pays d'origine qui voudraient bien laisser les sans papiers à la disposition des chefs communautaires de tous poils.

Leur combat fait surtout partie de celui de tous les travailleurs de ce pays. Ce n'est pas l'ouvrier sans papiers qui travaille dans un atelier clandestin du XIII^e de Paris qui est l'étranger. Ce sont les Michelin et tous les licenciés qui sont les étrangers au monde du travail. La classe ouvrière n'a aucun intérêt à ce qu'une partie d'entre elle soit traitée en hommes ou femmes de deuxième classe, désignés comme des marginaux, des gens louches et à problèmes. Cela, c'est du seul intérêt du patronat, qui les emploie dans ses entreprises, clandestines ou pas... La régularisation de tous les sans-papiers est bien une revendication de tous les travailleurs, français ou immigrés.

Julien CERISIER

Le numéro 8 de *Convergences Révolutionnaires* (mars-avril 2000), édité par la fraction *l'Étincelle* de Lutte Ouvrière et la Tendance *Révolution!* de la Ligue Communiste Révolutionnaire, est paru. Au sommaire, un dossier « *Croissance et mondialisation : des raisons pour une reprise de l'offensive ouvrière* » et des articles sur différents sujets, entre autres sur les réactions à l'application de la réduction du temps de travail à la mode Aubry, l'entente qui se dessine entre Medef, gouvernement et syndicats en vue de « *refonder le social* » ; un article sur le mouvement de protestation contre le gouvernement Haider en Autriche ainsi que sur la sale guerre pour l'exemple en Tchétchénie.

Pour se procurer ce numéro (10 F) ou s'abonner (60 F les 6 numéros, 100 F abonnement de soutien) écrire à *Lutte Ouvrière, fraction l'Étincelle*.

Enseignement

DU « LANG » SAUCE ALLÈGRE DOUCE



Manifestation à Paris le 28 mars. Dès l'annonce de la nomination de Lang, les enseignants ne se faisaient guère d'illusions.

Après avoir reçu les syndicats, le mardi 4 avril, le nouveau ministre de l'Éducation nationale Jack Lang, annonçait à grand renfort de publicité qu'il avait mis fin à la crise dans les lycées professionnels. Jean-Luc Mélenchon, le tout nouveau ministre délégué à l'Enseignement professionnel, renchérisait aussitôt : « *Il n'y a plus ni annualisation, ni globalisation, ni flexibilité, ni pondération* ». Ce ne sont pourtant que des effets d'annonce. Lang a d'ailleurs été prudent : ces réunions avec les syndicats et ces déclarations ont été faites alors que les enseignants de la région parisienne et de Bordeaux étaient en vacances.

En effet, quelles sont donc ces « nouvelles » mesures proposées par Jack Lang et Mélenchon ? Le décret sur le statut des professeurs de lycées professionnels que Lang va proposer le 13 avril au Comité technique paritaire ministériel (CTPM) est la copie du décret proposé à Allègre au CTPM du 6 mars, et qui avait provoqué, ou renforcé, la colère des enseignants du professionnel. Un paragraphe certes disparaît, concernant la variation du service hebdomadaire des enseignants de 15 à 21 heures, mais il est remplacé plus loin par un autre paragraphe sur la possibilité de report des heures dans la limite de trois heures sur une autre semaine !

Lang ne revient pas plus sur les diminutions des heures d'enseignement prévues pour les élèves de BEP et de BAC Pro, diminutions contenues dans la réforme, la charte de l'enseignement professionnel intégré dont les enseignants en lutte veulent le retrait. Ces diminutions d'horaires pour les jeunes du professionnel ont contribué à faire monter le mécontentement parce qu'elles ne font qu'enlever à ces élèves la possibilité de se former, de se cultiver, et renforcent par là les inéga-

lités dans l'éducation.

Lang ne crée pas non plus les postes dont l'Éducation nationale a besoin. Il n'envisage même pas de créer les 5 000 postes qui seraient nécessaires simplement pour que les professeurs d'atelier puissent réellement passer de 23 heures à 18 heures. Il a annoncé 350 millions pour la rentrée 2000 : 350 millions sur le milliard proposé par Jospin, dont 200 millions seulement pour l'enseignement, ce qui est au maximum l'équivalent de 1 000 postes. Mais ce qui est prévu, ce ne sont même pas des créations de postes, mais des saupoudrages d'heures supplémentaires ou d'heures données à des vacataires, ces précaires embauchés massivement par l'Éducation nationale ces dernières années, qui sont payés à l'heure, et qui peuvent être licenciés n'importe quand. Ce sont des dizaines de milliers de postes qu'il faudrait créer, il faudrait – et là-dessus non plus Lang ne recule en rien – titulariser tous les précaires de l'Éducation nationale, et ils sont nombreux, des dizaines de milliers également.

Jack Lang cherche à mener la même politique que son prédécesseur : faire par tous les moyens des économies sur le dos de l'Éducation nationale. C'est la politique de l'ensemble du gouvernement d'économiser de l'argent sur tous les services publics.

Toutes les revendications des enseignants restent donc encore à imposer. Ils appellent à continuer la lutte. Dans la région parisienne, des rassemblements sont prévus dès le 13 avril, devant le ministère, et aussi le 14 avril, ainsi qu'une manifestation le 20 avril, après les vacances de la région parisienne. Les enseignants ne se satisferont pas que Jack Lang leur joue du pipeau.

Aline RETESSE

Lycées professionnels (Lyon)

ON NE PRENDRA PAS LES VESSIES POUR DES LANTERNES

Si les annonces de Lang et Mélenchon, largement relayées par la presse, prétendant que tout était réglé dans les lycées professionnels, que les grévistes avaient eu satisfaction, que l'annualisation des horaires était retirée et que 600 millions de francs de collectif budgétaire étaient débloqués ont pu faire illusion, cela n'a pas duré très longtemps.

Après le renvoi d'Allègre et le remaniement ministériel, après des semaines de grève et de manifestations, le mouve-

ment des lycées professionnels avait faibli à Lyon. La manifestation du 30 mars n'avait rassemblé que 150 professeurs des LP. Lundi 3 avril, il ne restait qu'un seul LP en grève complète. Bien des collègues espéraient que les nouveaux ministres allaient retirer le décret et les réformes contestées ou, pour le moins, entamer des négociations.

Mais quand ils ont découvert qu'il n'y avait rien derrière les mots ronflants de Jack Lang, ils ont eu l'im-

pression d'être floués et la colère est revenue. En fait toutes les réformes contestées sont toujours là. Les élèves perdent toujours des heures de cours dans les matières les plus importantes; des postes sont toujours supprimés (45 pour l'Académie de Lyon à la rentrée 2000); la modulation et l'annualisation des horaires sont toujours présentes, même si c'est sous une forme plus camouflée; les 600 millions annoncés serviront surtout à payer des

heures supplémentaires ou des vacataires; et enfin la Charte qui prévoit de mettre progressivement les LP au service des entreprises est maintenue.

Pour beaucoup de grévistes, il n'était pas question d'avoir fait des semaines de grève et des manifestations massives pour un simple reprofilage du décret. Le gouvernement se moquait d'eux. Du coup, plusieurs lycées se sont remis en grève reconductible, et un peu partout, les noyaux les plus déterminés cherchent à remobiliser tout le monde.

L'assemblée générale des LP en lutte – qui n'a cessé de se réunir et qui a toujours rassemblé des représentants d'au moins 22 lycées – a décidé d'organiser et de préparer une nouvelle journée de grève et de manifestation le jeudi 13 avril, jour où devrait être présentée la nouvelle mouture du décret à un comité technique paritaire ministériel. Les participants à l'AG comptaient maintenir la pression jusqu'à ce que les académies de la région parisienne rentrent de vacances et puissent prendre le relais et qu'on puisse faire ravalier complètement ses projets au gouvernement.

En attendant, pour occuper le terrain, un barbecue a été organisé devant le rectorat et une soirée des grévistes du département est en cours de préparation pour resserrer les rangs avant les vacances de la zone.



Dans la Nièvre:

NON AUX FERMETURES DE CLASSES

Début mars, l'Inspection académique annonçait la fermeture de 31 classes en maternelle et en primaire dans le département de la Nièvre. Ces fermetures étaient prévues en ZEP (Zone d'Éducation Prioritaire), dans les villes et à la campagne. Dans le département, il y a des suppressions depuis plusieurs années et 140 postes d'instituteurs ont disparu en dix ans.

La riposte des enseignants et des parents d'élèves s'organisa par la grève et la manifestation du 16 mars. Ce jour-là, beaucoup d'écoles étaient fermées.

Les parents d'élèves, soutenus par la FCPE, décidaient de s'organiser en collectif, pensant que la lutte ne devait pas s'arrêter là et qu'il fallait coordonner les actions. Depuis, ce collectif se réunit chaque semaine avec des parents de chaque école, discute de la situation,

décide et organise les actions.

Le 24 mars, beaucoup d'écoles étaient occupées et le 25 mars une nouvelle manifestation avait lieu à Nevers. Le député-maire socialiste de la ville, où il y a 11 suppressions de postes, recevait les parents et se sentait obligé de s'y opposer alors qu'au départ, ces suppressions de postes lui semblaient justifiées par la baisse de la fréquentation. C'est d'ailleurs lui-même qui organise cette baisse en ne voulant plus accueillir dans les écoles de la ville les enfants des communes extérieures.

Les parents, eux, veulent profiter d'une légère baisse des effectifs pour une meilleure prise en charge des enfants. Ils veulent plus de moyens pour pouvoir faire face plus efficacement aux difficultés.

Ils savent aussi que la baisse démographique n'est qu'un prétexte. Le problème, c'est le

manque de moyens pour l'éducation.

Fin mars, la suppression de 21 postes était confirmée. Si elle était appliquée, les problèmes seraient nombreux: classes à plusieurs niveaux en ZEP, maternelle à 30 élèves par classe, impossibilité d'accueillir les enfants de deux ans en maternelle, plus de classes spécifiques pour l'accueil des enfants étrangers alors qu'il y a un centre de réfugiés, classe unique de la maternelle au CM2 et classe itinérante avec scolarisation deux jours par semaine pour les enfants de trois ans dans le Morvan.

Les actions des parents continuaient: occupation d'écoles, distribution de tracts. Les écoles du Morvan s'y mettaient également.

Le 6 avril, toutes les écoles concernées par des suppressions ou réclamant des moyens supplémentaires étaient occupées.



ALLÈGRE N'EST PAS MORT, IL DÉLIRE ENCORE

Même s'il n'est plus visiblement pas cessé de s'adonner à son occupation préférée, vilipender les enseignants, ce qu'il continue à faire à qui mieux-mieux, dans la presse comme à la télévision.

Ainsi apprend-on dans un dernier numéro de *Paris Match* que, selon lui, « les enseignants qui défilent dans les manif sont loin d'être tous des profs charismatiques. On en voit certains, avec leur litron de rouge »... Voilà maintenant les enseignants

ivrognes! Quand Allègre nous dira-t-il que c'était pour cela qu'ils étaient absentéistes?

Voilà en tout cas des propos qui titrent un certain degré... de rancune, envers ceux qui ont obtenu son éviction. À moins qu'ils ne soient destinés à rappeler à Jospin, son « ami de 40 ans » – qui ne l'a pas sauvé –, qu'hors du gouvernement il peut être encore plus nuisible au PS qu'à l'intérieur? L'amitié d'un mammoth, ça pèse, ça pèse...

N.M.

Grèce

Élections législatives : LE PASOK A FAILLI NE PAS PASSER

Il a fallu aller jusqu'au terme du dépouillement pour savoir qui, de la Nouvelle Démocratie (droite) ou du PASOK (Mouvement socialiste pan-hellénique), que dirige Costas Simitis, majorité sortante, remporterait les élections législatives grecques. Le PASOK a obtenu 43,7 % des suffrages contre 42,7 % à la droite conduite par Costas Caramanlis, qui réalise le meilleur score obtenu par celle-ci depuis cinq ans.

Le système électoral en Grèce est celui dit de la « proportionnelle renforcée », une proportionnelle qui aboutit au même résultat que bien d'autres systèmes de scrutin, en renforçant le nombre des sièges de celui qui l'emporte, même d'un petit point

de différence.

Dans la majorité précédente, le PASOK, au gouvernement depuis vingt ans (avec une parenthèse de trois ans de la droite), disposait de 160 des 300 sièges de la Vouli (le Parlement) contre 103 à la droite. Il devrait en conserver 157 contre 126.

Par ailleurs, même si la vie politique grecque se polarise sur ces deux formations, quelques sièges vont à des petits partis de gauche : le Parti Communiste (KKE), dirigé par une femme, Aléka Papariga, obtiendrait 11 députés avec 5 % des suffrages ; le Synaspismos (coalition de gauche et de progrès, qui compte d'anciens militants du KKE) dépasserait les 3 % et obtiendrait six députés. En revanche, le DIKKI (Mouvement démocratique et social, fondé par des anciens du PASOK critiquant son évolution actuelle) n'aurait plus de représentants au Parlement.

Le Premier ministre socialiste sortant, Costas Simitis, avait

décidé d'avancer de cinq mois les élections pour profiter des effets de sa politique économique, bonne pour les couches possédantes mais moins bonne pour les travailleurs. Elle entend en effet permettre à la Grèce, le pays actuellement le plus pauvre de l'Union européenne, d'intégrer à son tour la zone euro.

Il a bien failli perdre ce pari, car la droite a progressé au point de conforter la position de Costas Caramanlis à la tête du parti de la Nouvelle Démocratie (c'est le neveu de feu le président Constantin Caramanlis revenu en 1974 après la chute des Colonels).

Cette progression va donc peser sur la politique du prochain gouvernement socialiste, la droite ne s'est pas privée de le dire : « *La Nouvelle Démocratie a enregistré un impressionnant élargissement des forces sociales qui la soutiennent, il est clair que le gouvernement ne peut pas avancer sans notre consente-*

ment ».

Le PASOK a donc failli payer politiquement les quatre années d'austérité qu'il vient d'infliger à la population laborieuse : l'incurie des services publics, notamment les hôpitaux, et un chômage passé de 8 à 10 %, mais dont tout le monde dit qu'il est bien supérieur au point que de jeunes diplômés ne trouvent que des petits boulots.

En Grèce comme ailleurs, il est beaucoup question de « modernisation ». Le gouvernement socialiste a tout fait pour intégrer un peu plus l'économie grecque à l'économie mondiale et à sa spéculation financière. Cela se traduit par l'enrichissement de la bourgeoisie et d'une partie de la petite bourgeoisie tandis que s'accroît la paupérisation des classes pauvres. Le PASOK est désormais perçu par beaucoup comme le parti des hommes d'affaires, des nouveaux riches, des professions libérales et du show-business.

Pour l'emporter, Simitis s'est donc employé à rassurer l'électorat de gauche : « *Je suis en faveur d'un Etat-providence, d'une société à visage humain pour l'emploi, pour un développement équilibré du pays et pour de nouvelles opportunités pour les jeunes* ». Le PASOK prétend maintenant « *appliquer les réformes sociales demandées par le corps électoral* ».

Mais tiendra-t-il ses promesses ? Certainement pas ; et les travailleurs grecs ont intérêt à rester vigilants. De nouvelles privatisations sont dans l'air. Et surtout, le nouveau gouvernement grec a dans ses cartons plusieurs projets de réformes : l'administration, l'éducation et la santé ; de prétendues réformes qui devraient se traduire par la remise en cause d'avantages que les travailleurs grecs ont pu difficilement arracher dans le passé et qu'il leur faudra chercher à préserver.

Jacques FONTENOY

Brésil

Paysans sans terre :

JOSÉ RAINHA ACQUITTÉ

Mercredi 5 avril, José Rainha, un des leaders du Mouvement des Sans-Terre (MST) brésilien, a été acquitté par le tribunal de Vitoria, capitale de l'État d'Espirito Santo. Après un premier jugement scandalusement partial en juin 1997, qui le condamnait à 26 ans et demi de prison, le procès en appel avait été plusieurs fois reporté : en 1998 par exemple, pour ne pas interférer avec les élections présidentielles, et en décembre 1999 parce que l'accusé et les témoins de la défense n'avaient pas été convoqués !

Cela a été la joie pour les paysans sans terre et ceux qui les soutiennent, en particulier pour les milliers qui s'étaient

déplacés à Vitoria. Car leurs dirigeants et organisateurs, quand ils ne sont pas liquidés par des tueurs à gages, sortent rarement libres des tribunaux. Le président de la République élu par toute la droite, Fernando Henrique Cardoso, peut bien claironner que « *ceux qui prétendaient que la justice brésilienne n'est pas démocratique se trompaient* ». C'est contre lui et ses soutiens que l'acquittement de Rainha a été arraché à la justice brésilienne.

Car les pressions ont été fortes pour imposer que, cette fois, le jugement soit plus équitable. Non seulement le MST, qui milite pour que la réforme agraire rentre réellement dans les faits, s'est mobilisé, mais il a réussi à faire bouger toute la gauche politique et syndicale, brésilienne et internationale. Ainsi Lula, leader du Parti des Travailleurs et candidat-président de la gauche, est venu assister au procès. Rainha a été défendu par Lins e Silva, 88



Juillet 1999. Rassemblement à Rio de Janeiro, au départ d'une marche des sans-terre vers Brasilia, la capitale fédérale.

ans, doyen des avocats brésiliens et ancien ministre. Le prix Nobel de littérature portugais José Saramago a pris position pour lui.

Cette mobilisation explique que Rainha ait été déclaré innocent du meurtre d'un propriétaire foncier et de son homme de main, en 1989, lors d'une occupation de terres. Contrairement au premier procès, il a pu produire les témoins (un colonel, un député, divers élus) prouvant qu'il se trouvait alors à 2 000 km. La défense a pu montrer que les témoins à charge ne l'avaient pas vu, et que celui qui disait l'avoir recon-

nu ne le connaissait pas. Et cette fois la majorité des jurés n'avaient pas d'avance signé une pétition demandant sa condamnation.

Cela ne signifie évidemment pas que les grands propriétaires terriens, organisés dans l'Union Démocratique Ruraliste, ont perdu le pouvoir. Outre leur pouvoir économique à la campagne, ils gardent leurs appuis politiques et dans l'appareil d'Etat, la justice en particulier. Ainsi, le procureur a qualifié Rainha de « Hitler brésilien », demandant contre lui 60 ans de prison, car le libérer serait « *une incitation à la criminalité* ».

La preuve en est que les assassinats de sans-terre sont quotidiens dans tout le pays, y compris dans les États industriels du sud et du sud-est. Et les tueurs sont régulièrement acquittés par les tribunaux, comme en septembre dernier les policiers qui ont tué de sang-froid 19 paysans sans terre à Eldorado dos Carajás en 1996.

Pour donner la terre aux paysans et mettre fin au pouvoir absolu des grands propriétaires, il faudra sans doute rien moins qu'une lutte de tous les travailleurs brésiliens, pour une véritable révolution sociale.

Vincent GELAS

Éthiopie Menaces de famine :

UN DÉSASTRE ANNONCÉ

Quinze ans après les terribles famines qui ont fait en 1984-1985 au moins 800 000 morts, l'Éthiopie est à nouveau menacée d'une catastrophe du même type et de même ampleur à cause de la sécheresse.

Ce sont d'abord la région d'Ogaden au sud-est de l'Éthiopie et certaines régions limitrophes en Somalie et au Kenya qui sont touchées mais la famine pourrait gagner ensuite le reste de l'Éthiopie et toute la Corne de l'Afrique.

Faute de pluie, les puits se tarissent et le bétail, seule ressource des populations nomades des régions concernées, meurt en grand nombre. La malnutrition entraîne des risques, entre autres, de tuberculose et les enfants sont les premiers touchés.

Selon l'Unicef, 900 000 tonnes d'aide alimentaire sont nécessaires pour venir en aide aux huit millions de personnes menacées, là, de famine à cause de la sécheresse.

Les populations se massent

dans des camps de fortune autour des derniers puits et attendent de l'étranger cette aide des pays riches que l'ONU ne s'est décidée que bien tardivement à envoyer. Les porte-parole de l'Unicef estiment qu'il ne reste que deux mois pour agir avant la catastrophe alors que l'infrastructure quasi inexistante en Ethiopie (pas de moyens de transport, ni parfois même de routes) rend l'acheminement et la distribution des vivres très difficiles.

Les autorités éthiopiennes ont accusé le 4 avril les pays riches d'attendre « de voir des squelettes sur les écrans » pour envoyer une aide, ce qui est malheureusement assez vrai car la sécheresse dure en fait depuis trois ans et a déjà fait bien des victimes.

Mais le vrai scandale, c'est la coexistence, en permanence sur la même planète, d'une insolente opulence dans les pays les plus riches, monopolisée par une minorité de privilégiés d'un côté, avec de l'autre, des pays



Des réfugiés chassés par la sécheresse dans un camp au sud-ouest d'Addis Abeba.

comme l'Éthiopie, condamnés à la misère et qui ne sont secourus (à peine) que quand la situation prend un caractère vraiment catastrophique et à grande échelle !

Claire LACOMBE

Chine LES TRAVAILLEURS PAIENT LE DÉMANTÈLEMENT DU SECTEUR ÉTATIQUE

20 000 travailleurs se sont heurtés aux forces de l'ordre, fin février, dans le nord-est de la Chine, pour protester contre la faiblesse de leurs indemnités de licenciement. Ils travaillaient dans des mines de molybdène, un métal non ferreux utilisé dans l'électronique et l'aéronautique, dans une petite ville à 350 km au nord de Pékin. Leurs mines ont été fermées en décembre, et les indemnités de licenciement versées à ces travailleurs étaient si minces qu'elles leur permettaient tout juste de tenir quelques mois. De plus, selon ce que rapporte le journal *La Tribune*, ce qui a attisé la colère de ces travailleurs est le fait que la cession des camions, bennes, gros équipements de la mine au moment

de sa fermeture, s'est manifestement faite au profit de quelques cadres du Parti ou amis des responsables de la mine, et de façon bien plus avantageuse qu'il ne s'est réglé leur sort.

Fin février, 20 000 mineurs et leurs familles ont donc barricadé les rues, fait le siège des bureaux de la mine, incendié des voitures et fracassé des locaux. La police ne venant pas à bout de l'émeute, 1000 soldats ont été dépêchés sur les lieux.

Dernièrement, c'est dans le sud-est de la Chine que des mineurs ont bloqué une ligne de chemin de fer. Apparemment, ces mouvements de colère ont la même origine, la décision prise il y a un an lors de l'établissement de la nouvelle constitution,

d'accélérer le démantèlement des entreprises d'État. Commencées en 1979, les réformes touchant l'économie chinoise n'ont fait que s'accroître ces derniers temps. 435 grandes et moyennes entreprises d'État ont été fermées en 1999. Depuis un an, les dettes des entreprises publiques peuvent être changées contre des actions qui permettent aux banques d'entrer dans leur capital, ce qui s'est fait dans 600 entreprises en 1999. On estime à 30 millions le nombre de chômeurs victimes du démantèlement des entreprises étatiques, soit 30 % de la main-d'œuvre urbaine, tandis que bien souvent, le pillage des actifs des entreprises fermées se fait au profit de quelques cadres

bien placés, et semble être devenu la règle dans ces privatisations. Mais manifestement cela choque la population ouvrière.

Le journal *La Tribune* cite le centre de surveillance des droits de l'Homme, basé à Hong Kong, qui estime qu'il y a eu 60 000 manifestations dans toute la Chine en 1998, et pas moins de 100 000 l'an passé, soit environ 300 par jour.

Le régime chinois se glorifie d'être parvenu à la porte de l'OMC, mais cette entrée dans le monde de l'économie prétendument moderne est surtout payée par la population travailleuse, précarisée et encore plus pauvre que par le passé.

Nelly MEYER

Pour TOTAL, en Birmanie comme en France, L'ARGENT N'A PAS D'ODEUR

La diffusion sur Canal Plus d'une enquête sur les activités de Total en Birmanie a permis d'attirer l'attention sur les conditions dans lesquelles la compagnie pétrolière – comme bien d'autres de ses consœurs – opère dans ce pays et qu'elle a toujours niées. C'est que le régime militaire birman est une dictature féroce qui réprime sauvagement non seulement l'opposition officielle mais aussi les nombreuses minorités ethniques en révolte. Pour se procurer les revenus indispensables à l'entretien de son armée, qui absorbe 60 % du budget de l'État, le régime vend à l'encan les ressources du pays et en particulier le pétrole et le gaz naturel qui représentent l'une des principales sources de revenus.

Tout aux petits soins pour les compagnies pétrolières, l'État birman offre à celles-ci l'appui, ô combien précieux, de l'armée. Celle-ci procède à des rafles parmi les populations villageoises et cette main-d'œuvre forcée est utilisée, pour le plus grand profit de Total, à la réalisation des travaux d'infrastructure destinés à la construction d'un gazoduc. C'est ainsi que des dizaines de milliers de personnes auraient ainsi été soumises aux travaux forcés, que des villages entiers auraient été détruits sur le trajet du gazoduc, tandis que l'armée omniprésente tout au long de son tracé s'occuperait de mater toute révolte.

Aux États-Unis, voilà déjà des années que le partenaire de Total, Unocal, est poursuivi devant les tribunaux pour violation systématique des droits de l'Homme en Birmanie, utilisation du travail forcé, déplacements de populations, complicité dans la répression exercée par l'armée birmane. Après une première condamnation par la cour fédérale de Los Angeles, la compagnie pétrolière a fait appel. En France, les enquêteurs de Canal Plus ont réussi tout de même à faire avouer pour la première fois un directeur de Total Birmanie. Mais il y a peu de chance que cela oblige Total à faire passer l'intérêt des populations avant ses sacro-saints profits. Car ici Total jouit – comme d'habitude, pourrait-on dire – de l'impunité la plus complète.

Dominique CHABLIS

Crise avicole en Bretagne

Faillites et licenciements en cascade

LE GROUPE BOURGOIN ABAT LES EMPLOIS

Depuis le début du mois d'avril les 97 salariés de l'abattoir de volailles Feillet de Saint-Carreuc, près de Saint-Brieuc dans les Côtes-d'Armor, multiplient les manifestations pour protester contre les licenciements dont ils sont victimes et en dénoncer les responsables.

Devant les grilles de la préfecture de Saint-Brieuc, c'est aux cris de « Vends ton jet pour payer tes dettes » qu'ils ont rappelé que c'est le groupe Bourgoin, et son principal actionnaire, le sieur Gérard Bourgoin lui-même – qui se vante par ailleurs d'utiliser son jet privé pour se déplacer dans ses différentes entreprises installées aux quatre coins du pays – qui est directement responsable de la liquidation judiciaire de leur entreprise.

La fermeture de cet abattoir, pourtant présenté comme l'un des plus modernes du pays, n'est que la dernière conséquence du dépôt de bilan de la principale filiale de ce groupe volailler, numéro 2 du poulet en Europe derrière son compère et concurrent, le groupe Doux.

Le dépôt de bilan de la BSAD (Bourgoin SA Distribution), intervenu le

17 mars 2000, a entraîné, depuis, une série de fermetures, de mises en liquidation judiciaire de nombreuses entreprises liées à cette société. Plusieurs centaines d'emplois sont aujourd'hui menacés tandis que de nombreux aviculteurs, qui travaillaient directement avec la BSAD, ne reçoivent plus de poussins ou n'ont pas été payés pour leurs dernières livraisons aux abattoirs et se trouvent ainsi en grande difficulté.

Le 21 mars, la société Breizh-Production, employant 34 salariés dont une quinzaine au couvoir de Cléden Poher, dans le Finistère, était liquidée. Le 22 mars c'était au tour de Breizh-Al', fabriquant d'aliments pour volailles à Plounérin dans l'Ille-et-Vilaine, employant 25 salariés, d'être mis en redressement judiciaire. Le 28 mars, la société de transport LEDT travaillant pour l'abattoir Tilly-Sabco de Guerlesquin (Finistère), autre propriété du groupe Bourgoin, 92 salariés, essentiellement des chauffeurs routiers, déposait son bilan. Le même jour l'entreprise Argoat-Plastique de Guerlesquin également, spécialisée dans la fabrication de sacs plastiques pour poulets, procédait à 4 licenciements. Le 31 mars l'abattoir Tilly-Sabco de Plouay (Morbihan), dont Bourgoin est actionnaire, fermait à son tour ses



Manifestation d'aviculteurs bretons à Paris le 6 décembre 1999.

Bourgoin, le nouveau riche de la volaille

Gérard Bourgoin vient de démissionner de la présidence du CNI (Centre National des Indépendants) pour se consacrer, dit-il, de nouveau à son groupe après le dépôt de bilan de sa principale filiale, la BSAD. Le groupe dont il était resté président était dirigé par sa fille Corinne.

Homme de droite, chiraquien affiché, mais régulièrement reçu par Mitterrand dans les années 80, ce patron « fort en gueule » a bâti son empire avicole en rachetant, avec le soutien financier du Crédit Lyonnais, les entreprises du secteur en difficulté. C'est en quelque sorte le « Bernard Tapie » du poulet!

Le groupe Bourgoin exploi-

te aujourd'hui 5 200 salariés, dont plusieurs milliers en Bretagne, et réalise un chiffre d'affaires de plus de 4 milliards de francs. Si le rachat d'entreprises en difficulté lui a permis de s'enrichir rapidement, la perception de primes communautaires à l'exportation des volailles (les restitutions), mais aussi de nombreuses subventions publiques y ont également largement contribué.

En Bretagne, toutes les collectivités publiques ont mis la main au portefeuille chaque fois que Bourgoin apparaissait. Il a même été jusqu'à se faire financer pour les 9/10^e l'allongement de la piste du modeste aéroport de Guiscriff, dans le

Morbihan, pour qu'il puisse poser son jet privé à deux pas de son usine de découpe de volaille « La Chaillotine » située sur cette commune. Cette extension de la piste, estimée à quelque 20 millions de francs n'aura coûté que 1,5 million au groupe Bourgoin, le reste ayant été à la charge de l'État, la Région, les départements du Morbihan et du Finistère, ainsi que des communes avoisinantes!

Mais ce financement scandaleux n'est que l'illustration de la façon dont les politiciens locaux ont toujours déroulé le tapis rouge devant ce patron qui ferme aujourd'hui plusieurs usines et menace des centaines d'emplois.

portes, entraînant 230 suppressions d'emplois. Ainsi d'ailleurs que les abattoirs de volailles de Vannes et de Carhaix, qui, eux, apparti-

ent au groupe Doux.

Bref, la liste des suppressions d'emplois s'allonge de semaine en semaine; salariés et petits aviculteurs en sont les principales victimes.

Le groupe Bourgoin, dont le dépôt de bilan de sa principale filiale, la BSAD, est contesté par plusieurs coopératives agricoles, car il leur laisse plusieurs centaines de millions de francs de dettes, a déclaré qu'il veut scier ce qu'il appelle avec cynisme « les branches mortes » de son empire financier.

Au cours de plusieurs manifestations, les salariés et petits aviculteurs liés à ce groupe ont dénoncé les millions de subventions publiques que Bourgoin a empochés pour le rachat de différentes entreprises, prétextant bien entendu à ce moment la défense de l'em-

ploi. Car c'est de cette manière que ce patron a bâti son empire et a pu devenir un « nouveau riche » comme le rappelait l'émission *Capital* du 2 avril.

Les salariés de chez Feillet, mais aussi ceux des autres entreprises touchées, se battent maintenant pour retrouver un emploi. Des propositions de reclassement leur ont été faites de la part de plusieurs groupes de l'agro-alimentaire, mais ne correspondent pas, la plupart du temps, à ce qui serait nécessaire: mutations trop éloignées de leur domicile, qualifications incompatibles... En tout cas, c'est la mobilisation de ces salariés, qui ne considèrent pas leur licenciement comme une fatalité, qui leur a permis d'obtenir qu'ils ne se retrouvent pas sans rien, et ils n'ont pas encore dit leur dernier mot.

nos lecteurs écrivent

RESTAURANTS DU MUSÉE DU LOUVRE EN GRÈVE

Dans les restaurants du Musée du Louvre, nous sommes 170 travailleurs du groupe Elior, répartis en huit unités. Et nous sommes nombreux en grève depuis le mercredi 5 avril pour les salaires, avec notre section CGT, paralysant plusieurs unités. Nous gagnons 5 800 F net minimum, pour ceux qui travaillent en fixe, et 6 200 F minimum pour ceux qui sont au pourcentage. Nous demandons 20% d'augmentation, pour arriver à 7 000 F net minimum.

Notre patron, le groupe Elior, spécialiste de la restauration dans les collectivités, est en pleine expansion. Il est entré en Bourse en mars dernier et fait, à cette occasion, beaucoup de pub à la

télé et à la radio. Alors qu'en même temps, pour nous, c'est les salaires au rabais, les emplois précaires et les horaires variables.

Le salaire au pourcentage pousse à travailler toujours plus: moins on est nombreux et plus il y a de clients à servir, et plus on gagne! Le stress, les tensions, les pauses qui sautent, c'est le quotidien. Les chefs d'unité à la botte du patron nous mettent la pression, les yeux fixés sur leurs 5% d'« objectifs personnels » et leurs 15% d'« éléments variables ». Combien on va leur rapporter aujourd'hui, voilà tout ce qui les intéresse. Une collègue est même actuellement en Prud'hommes pour harcèlement moral.

On travaille tous les week-ends, sauf un dimanche sur huit, avec des horaires impossibles. Quand cela menace de craquer, la direction prend quelques intérimaires, qu'elle fiche dehors deux ou trois mois après.

Quand on a argumenté que nos salaires étaient insuffisants pour vivre, pour se loger et se déplacer, le DRH a répondu: « Nous ne sommes pas responsables de vos loyers et de vos cartes oranges. » Eh bien qu'il sache que les grévistes sont motivés et tous unis pour continuer. Il n'y a pas de mystère: ici, c'est toujours par la lutte qu'on a obtenu quelque chose.

Lundi 10 avril

Aéroports de Paris

DE L'APPLICATION DES 35 H À LA GRÈVE SUR LES SALAIRES

L'annualisation des horaires dans le cadre des 35 heures est entrée en application au 1^{er} mars pour l'ensemble des salariés d'ADP, société gestionnaire des aéroports de Paris. Mais c'est en voyant leur feuille de paie de mars que bien des travailleurs en horaires décalés (c'est-à-dire ceux dont le travail s'effectue 7 jours sur 7 et pour certains 24 heures sur 24) ont réalisé ce que cet « accord » signifiait réellement. Du coup, depuis le dimanche 9 avril, l'ensemble des décalés est en grève, soit environ la moitié des salariés ADP d'Orly et deux tiers de Roissy.

Jusqu'à présent, une bonne partie de notre paie était en effet constituée par des primes dues aux week-ends, vacances de nuit, etc. Tout cela disparaissait

avec l'annualisation des horaires. À la place, la direction s'était engagée à verser à tous une prime dite « différentielle » destinée à maintenir l'intégralité du salaire. À ceci près que toute augmentation de salaire à venir (ancienneté, avancement ou autre) serait déduite de cette prime jusqu'à son épuisement. En d'autres termes, cela signifie un blocage de nos salaires pour dix ans peut-être pour certains !

Mais cela ne suffisait pas. Il a fallu en plus que, pour calculer le salaire de référence de chacun, ADP se contente de prendre la moyenne annuelle des primes qu'il avait touchées en 1998. Résultat, tout le monde se retrouve avec un salaire différent au sein d'un même groupe de travail. Il suffit par exemple d'avoir été malade plu-

sieurs semaines en 1998 pour se retrouver perdant. En revanche le salaire touché n'a plus rien à voir avec le travail réellement effectué.

Du coup la direction n'a réussi qu'à faire l'unanimité contre l'accord sur les 35 heures (que trois syndicats sur six avaient signé) y compris parmi les indécis. Nous ne voulons pas de cette « annualisation » des salaires et par conséquent pas de celle des heures de travail non plus. La direction a beau s'excuser maintenant, en prétextant une « erreur » informatique et en promettant de revoir le problème pour chacun, nous sommes bien décidés à lui faire ravalier son annualisation sauce Aubry.

Correspondant LO

SAFT - Bordeaux

ENTREPRISE OCCUPÉE

La SAFT de Bordeaux, qui produit des batteries industrielles, est en grève depuis le 30 mars sur l'application des 35 heures. Les travailleurs ont raconté comme suit le mouvement, à un de nos camarades :

« Depuis des semaines que la négociation sur les 35 heures à la SAFT était engagée, et notamment à Bordeaux où nous sommes 520 salariés avec de nombreux intérimaires, la direction ne discutait que de brouilles face à ce que nous revendiquions sur l'ensemble des sites de Poitiers, Nersac, Tours et Bordeaux :

- la création de 200 emplois sur l'ensemble des 4 sites ;
- 20 jours de congés compensatoires ;
- 3% d'augmentation des salaires.

À chaque négociation, nous avions débrayé deux heures, mais la direction faisait la sourde oreille, et nous avons décidé d'en mettre un coup, si pour la réunion qui avait lieu le 29 mars la direction n'accordait rien de plus que 9 jours compensatoires, 82 emplois, 0,4% d'augmentation. De plus, elle exigeait, en préalable, que nous arrétions nos débrayages pour négocier. Bien mal lui en a pris ! Au vu des résultats de la négociation du mercredi 29 mars, nous avons décidé à l'assemblée générale du jeudi 30 d'entrer en grève avec occupation des ateliers.

Nous avons aussi occupé le week-end, pour faire pression sur la direction et son « préalable ».

Lundi 3 avril la grève a continué, et à 4 h 30 du matin mardi, à la première assemblée générale, nous avons décidé de continuer l'occupation et le blocage général des deux sites de Bordeaux et Nersac, avec piquet de grève.

Malgré les pressions, l'huissier, le refus par la direction d'une visioconférence avec les grévistes, l'ambiance était bonne sur les deux sites : méchoui, musique, feux de bois et la volonté de faire aboutir les revendications ! La grève est reconduite par les assemblées générales quotidiennes réunissant 400 travailleurs. La question « *Que faisons-nous demain ?* » n'a pas le temps d'être posée que déjà tout le monde lève la main pour voter la continuation.

La direction a aussitôt suspendu son préalable... et proposé une négociation... le lundi 10 avril ! Sans doute pensait-elle en nous lanternant de la sorte nous faire fléchir. Mais là encore, c'était mal mesurer notre

mécontentement.

Le lundi 10 avril, la direction nationale de la SAFT proposait 11 jours de congés compensatoires au lieu de 9 initialement. Elle passait de 0,4% d'augmentation des salaires à 1,2% et de 80 embauches à 110. Le 11 avril, elle reculait encore : elle ajoutait 4 jours supplémentaires, proposait 2,4% d'augmentation de salaire avec une prime d'environ 1 600 F, versée aux salariés à l'exclusion des cadres, prise sur la moitié des aides que la SAFT doit recevoir de l'État. Et elle promettait 165 embauches sur deux ans. Le tout sous réserve d'un accord sur la réduction du temps de travail avec une séance de négociations prévue pour le 27 avril.

Pour le paiement des jours de grève en revanche la direction ne concédait qu'un étalement des retenues sur six mois.

La majorité des grévistes réunis mardi 11 avril a décidé d'arrêter la grève, 20% étant pour poursuivre. Mais le sentiment général, c'est la fierté d'avoir bien marqué le coup ensemble et l'ambiance a d'ores et déjà bien changé dans l'entreprise. »

Les travailleurs d'Alstom à Bruxelles

Contre les licenciements LA LUTTE CONTINUE

Le 10 avril, près de 2000 travailleurs d'ABB Alstom et d'Alstom sont venus manifester à Bruxelles où siège le groupe ABB Alstom (Energie), pour protester et exiger l'arrêt du plan de 10000 suppressions d'emplois annoncées dans l'ensemble du groupe au niveau mondial dont 5 000 en Europe et 1 500 en France.

Les manifestants étaient venus de différents pays : Allemagne, Italie, Belgique et France et des délégations venues d'autres pays étaient aussi présentes.

Une fois que tout le monde fut arrivé et rassemblé, le cortège a démarré en début d'après-midi. Après un début de parcours dans des rues de faubourgs excentrés, en travaux et déserts, dès que nous avons débouché sur une avenue proche du centre-ville et relativement animée, le moral est revenu.

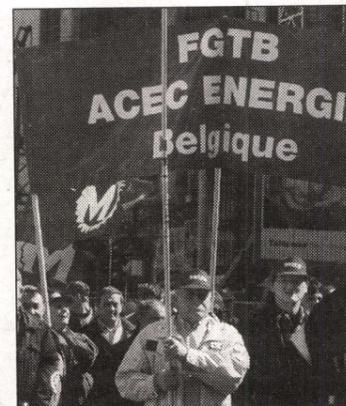
Pour la partie francophone du cortège « *Cho, cho, cho, chômage ras-le-bol* » et « *Darmon, Bilger, le peuple aura ta peau* » étaient parmi les slogans les plus entendus. Ce dernier slogan étant principalement repris par les travailleurs de Lys-les-Lannois dont l'établissement est menacé de fermeture. A près de 200, ils donnaient une fin de cortège dynamique.

Les plus nombreux étaient nos camarades de Belfort, venus à

Cela étant, pour ce qui est des travailleurs de la région parisienne venus à près de 200 de La Courneuve avec des délégations de Saint-Ouen et Massy, c'était la satisfaction d'avoir montré que la mobilisation ne s'arrête pas. Car nous savons bien que la direction du groupe n'a pas mis ses plans de restructuration au placard.

Il y a quelques mois naissait le groupe ABB Alstom Power de la fusion du groupe suisse ABB avec Alstom dans le secteur Energie. Aujourd'hui, Alstom vient de racheter la part d'ABB pour 8 milliards de francs. Alstom devient donc seul maître à bord. Une concentration de plus. Bilger, le PDG, s'est empressé de confirmer le plan de restructuration et son cortège de suppressions d'emplois.

Alstom fait des milliards de bénéfices et le rachat d'ABB prou-



plus de 500. Allemands et Italiens étaient présents. Les travailleurs d'Alstom Belgium qui, les jours précédant la manifestation ont fait grève contre les restructurations annoncées, étaient, eux aussi, assez nombreux.

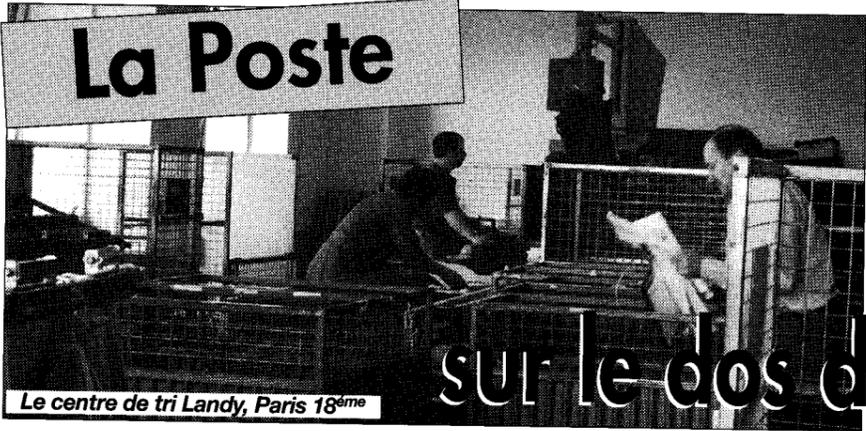
Au bout de deux heures de manifestation, nous sommes arrivés face au ministère du Travail. Sous prétexte que le siège d'ABB Alstom Power est dans la partie de Bruxelles interdite aux manifestations, le cortège s'arrêtait là. Le mécontentement de ne pouvoir se faire entendre sous les fenêtres du PDG, était, à juste titre, perceptible chez beaucoup d'entre nous.

ve qu'il y a de l'argent à gogo. De plus, ce groupe a bâti son empire industriel sur les commandes d'Etat, le gouvernement a donc des responsabilités dans l'affaire.

A plusieurs reprises différents ministères et même Matignon ont été interpellés pour exiger de Jospin qu'il interdise les suppressions d'emplois à Alstom. Mais nous sommes conscients que la lutte ne fait que commencer, qu'il faudra d'autres manifestations plus massives et déterminées, la grève s'il le faut, si nous voulons faire céder les patrons d'Alstom et le gouvernement.

Correspondant LO

La Poste



Le centre de tri Landy, Paris 18^{ème}

DES BÉNÉFICES EN FORTE HAUSSE

SUR LE DOS DES POSTIERS ET DES USAGERS

Le président de La Poste, Bourmaud, vient de présenter ses résultats financiers : un chiffre d'affaires de plus de 100 milliards de francs en hausse de 7,6% (le salaire des postiers a lui continué à stagner) ; un résultat net déclaré de 1,86 milliard de francs pour 1999 (contre 337 millions en 1998, soit 500% de hausse). Mais le vrai bénéfice est bien supérieur puisque le résultat d'exploitation est de 3,9 milliards et que La Poste a continué à investir plusieurs milliards de francs dans le rachat de sociétés privées de transports logistique en France et surtout en Allemagne... pour devenir le deuxième opérateur européen dans le transport des

colis.

Cette hausse du chiffre d'affaires et des bénéfices n'est pas une découverte pour les postiers : chaque jour, dans tous les services, les agents du Tri, les guichetiers, les employés des CCP, les facteurs... voient les conditions de travail se détériorer. Les dossiers s'accumulent, le courrier s'entasse par manque de personnel, le manque de matériel pour travailler est insupportable.

La mise en place des 35 heures se fait bureau par bureau sans embauches et avec une remise en cause des horaires et des petits avantages acquis au fil des luttes : d'où des grèves nombreuses, incessantes depuis

plus d'un an, comme à Nice et à Toulouse où la direction veut imposer aux facteurs de travailler 6 jours par semaine.

Mais pour l'instant, en restant isolées, une ville après l'autre, un bureau après l'autre, elles n'ont permis que de diminuer les attaques, mais n'ont pas obligé la direction à retirer ses projets.

Il faut dire que les fédérations syndicales signataires du projet (FO, CFDT...) ont aidé la direction. Et les fédérations non signataires (CGT et SUD) n'ont à aucun moment essayé de proposer un mouvement d'ensemble, national, de tous les postiers, en le préparant à l'avance et en

s'appuyant sur les secteurs déjà en lutte ; elles ont accepté le piège des négociations locales.

Pour les usagers (les « clients » comme dit la direction), cela ne s'arrange pas : des boîtes à lettres sont sans courrier, non pas à cause des grèves mais parce que le facteur malade ou en vacances n'a pas de remplaçant. Le relevage du courrier est de plus en plus rare dans les boîtes jaunes au coin de la rue (souvent une seule fois par jour), de plus en plus tôt dans l'après-midi (16h)... et les lettres postées après 16h ne seront ramassées que le lendemain

et ont déjà un jour de retard avant de partir ! Sauf pour les entreprises où La Poste développe un service payant directement à l'entreprise.

Alors, la lutte pour le maintien des emplois partout, la création d'emplois avec la réduction du temps de travail, est toujours à l'ordre du jour de tous les postiers. Et puisque, pour s'en vanter, le président avoue une partie des bénéfices, raison de plus pour l'obliger à nous rendre, postiers et usagers, ce qu'ils nous ont volé.

Correspondant LO

ST Microelectronics
Grenoble

NON, À LA FLEXIBILITÉ !

ST Microelectronics, 30 000 salariés dans le monde, un chiffre d'affaires de 33 milliards de francs en 1999, 3,6 milliards de résultat net, emploie 7 000 salariés en France, dont 3 000 dans l'agglomération grenobloise (à Grenoble et Crolles). Depuis son entrée en Bourse fin 1995, l'action ST, une des valeurs phares du CAC 40, a été multipliée par 20. Tout va bien donc pour cette multinationale de l'électronique, fournisseur de composants nécessaires pour faire fonctionner la « nouvelle économie » (téléphonie mobile, informatique, etc.). Pour couronner le tout, c'est à coup de milliards que cette entreprise franco-italienne reçoit, depuis sa création en 1988, des subventions des États français et italien, mais aussi maltais et singapourien, et qu'elle profite de la main-d'œuvre bon marché du Maroc, de la Malaisie, de l'Inde et de la Chine.

La cerise sur le gâteau, c'est l'application des 35 heures à la façon Aubry. Nous sommes 2 900 opérateurs en « feu continu », avec des horaires déjà inférieurs à 35 heures. Craignant par-dessus tout le moindre arrêt de production, la

direction nationale, alors que rien ne l'y obligeait, a accordé une semaine de repos supplémentaire, une prime de 4% convertible en jours de repos et le maintien de sa politique salariale (5 à 6% d'augmentation en moyenne en 1998 et 1999). Le mécontentement exprimé dans certaines équipes est alors vite retombé.

Par contre, la CGC et la CFTC ont littéralement volé au secours de la direction en signant en catimini l'application du volet dérogatoire à la loi Aubry pour les cadres. Il y a 1 100 cadres sur 1 500 travailleurs à Grenoble et beaucoup sont des ingénieurs faisant uniquement un travail technique. Les techniciens risquent aussi d'être concernés par ces mesures, car ils entrent dans la catégorie « cadres » par incitation de la direction et aussi au niveau conventionnel par l'UIMM. Nous allons donc perdre toute référence horaire pour un travail à la tâche vaguement limité à 44 heures par semaine, mais sans moyen de comptage... Cette signature a été obtenue malgré la mobilisation sur les différents sites. À Grenoble, trois rassemblements et

débrayages d'une heure ont eu lieu, suivis par 300 à 400 ingénieurs et techniciens ; au Rousset près de Marseille, une heure de débrayage a été suivie par 150 personnes, et 70 personnes ont débrayé à Crolles malgré la réputation d'usine modèle où personne ne bronche. Nous avons la ferme intention de rester mobilisés malgré la signature de cet accord, pour faire reculer la direction, même si certains d'entre nous se sont résignés.

Il y a deux mois, c'étaient les travailleurs de Schneider Electric de l'agglomération qui étaient en grève contre l'application de la loi Aubry. Une de leurs usines est à 500 mètres de notre site. Ils se sont battus, ont occupé l'usine. Les travailleurs étaient déterminés. Des syndicalistes ont été assignés en justice. Tout cela pour obtenir un petit recul de la direction.

Alors il faudra bien que nous nous donnions les moyens de nous battre tous ensemble, quel que soit le groupe industriel auquel nous appartenons, non pas en tant que travailleurs de tel ou tel groupe, mais en tant que travailleurs ayant à faire face aux mêmes ennemis.

Personnel de prévention
et de sécurité

UNE JOURNÉE DE GRÈVE AU PARLEMENT EUROPEEN

Mardi 11 avril, à l'appel de leurs syndicats, les salariés du gardiennage et de la sécurité ainsi que des pompiers ont fait grève dans le cadre d'une journée nationale d'action pour leurs revendications : augmentation des salaires, majoration de 50% des heures de nuit et de 25% des heures de week-end, une vraie prime de transport, l'augmentation des primes d'ancienneté, de panier, etc., contre la flexibilité et pour des embauches et une réduction du temps de travail.

La plupart des entreprises et administrations sous-traitent ces activités de gardiennage et de sécurité à des entreprises qui surexploitent leur personnel à la faveur d'une convention collective peu favorable. C'est bien sûr aussi le cas du Parlement européen qui fait appel à la société Securitas, société qui réalise de substantiels bénéfices.

À Strasbourg, les employés qui travaillent au Parlement européen ont participé en nombre à ce mouvement. Ils ont profité de leur contact avec les parlementaires pour demander aux élus de Lutte Ouvrière et de la Ligue Communiste

Révolutionnaire de venir les soutenir, eux et leurs camarades des autres sites, lors de leur rassemblement devant le siège de Securitas. L'accueil a été très chaleureux. Les grévistes étaient manifestement satisfaits de ce soutien et de l'écho que la présence de nos camarades députés apportait à leur mouvement devant la télévision et la presse locales. La prise de parole d'Arlette Laguiller a été très applaudie par la bonne centaine de grévistes présents.

À leur tour les travailleurs ont témoigné de leurs conditions de travail, exprimant leur profond ras-le-bol : « On travaille jour et nuit, douze heures d'affilée, même les femmes, sans aucune majoration pour les heures de nuit ni les week-ends. Il faut parfois parcourir 80 km pour aller travailler avec des primes de transport qui ne sont payées qu'à partir du 31^{ème} kilomètre. Tout ça pour des salaires de 6 000 F net. »

Nos camarades ont signé une motion de soutien et se sont engagées à être les porte-parole du mouvement au sein du Parlement.

UNILEVER

PROFITS ET LICENCIEMENTS À LA PELLE

Unilever est un trust immensément riche. En 1999, il a engrangé 27 milliards de francs de profits, soit l'équivalent des salaires annuels de 225 000 ouvriers! Mais cela ne suffit pas aux actionnaires. Dans cinq ans, le Conseil d'administration veut 15% de « marge opérationnelle » (c'est-à-dire de profit) contre 11% actuellement. Alors Unilever a décidé de supprimer 25 000 emplois dans le monde, quelles qu'en soient les conséquences sociales, en abandonnant des fabrications, en fermant des usines, en en vendant d'autres, etc.

L'usine de fabrication de poudre à lessive d'Haubourdin (435 salariés), près de Lille, et l'entreprise qui produit notamment la mayonnaise Bénédicta (192 salariés) à Seclin, Pont-de-Briques et Rueil-Malmaison, sont deux des nombreuses entreprises que Lever veut fermer ou revendre.

L'annonce de la mise en vente de Bénédicta date de quelques semaines. Mais Unilever ne compte pas tout revendre, il conserverait le produit le mieux positionné sur le marché, la mayonnaise « Gourmande » (fraîche), et pour les autres produits, il n'autoriserait le repreneur éventuel à n'utiliser que des recettes ou formules chimiques minimales, probablement bien moins performantes que celles utilisées actuellement.

Pour Lever-Haubourdin, malgré les 130 millions de bénéfices réalisés encore en 1999 par Lever France, la direction prévoit le licenciement de

l'ensemble du personnel pour la fin de l'année 2000, avec possibilité d'un repreneur espagnol, Bilore, pour 230 emplois environ et des propositions de reclassement en France pour une centaine d'autres.

Là aussi, Bilore pourrait jouer le rôle de société intermédiaire

pour décharger Unilever de toute une partie des licenciements et aussi les rendre moins coûteux pour les patrons. Si Bilore arrivait à imposer des salaires plus faibles et remettait l'ancienneté à zéro, il pourrait faire des profits quelques années avec des salariés au SMIC, puis licencier avec des

indemnités bien plus faibles que celles que devrait payer aujourd'hui Unilever.

Et de toute façon, comment croire un seul mot de ce que dit la direction de Lever? Alors que la direction avait décidé, au moins depuis janvier 2000, de fermer l'entreprise, elle a continué le cirque de la négociation du passage des 32 heures de Robien aux 35 heures Aubry, jusqu'à amener la CGT à signer son projet d'accord, contre l'avis d'une grande partie du personnel, deux jours avant l'annonce de la fermeture.

Les assemblées du personnel par équipes ont toutes lar-

gement voté le principe de ne pas se laisser faire et de se préparer à la lutte, non pas en s'enfermant dans l'entreprise, mais en sortant pour faire pression sur le patronat et les autorités politiques.

À défaut d'avoir le rapport des forces pour contraindre Unilever à revenir sur ses projets, les salariés de Bénédicta et de Lever sont décidés à se battre pour faire payer le plus cher possible leur licenciement à Unilever, à obtenir des garanties de maintien des emplois et du niveau de revenus par les éventuels repreneurs, pour éviter de se retrouver au chômage dans les pires conditions, alors que son niveau reste catastrophique malgré les déclarations optimistes du gouvernement.

Dans l'agglomération Lille-Roubaix-Tourcoing, les salariés d'Alstom à Lys-lez-Lannoy et Case-Poclair à Croix sont dans une situation semblable. D'autres luttes ont lieu, notamment contre l'application des 35 heures défavorable aux salariés. Toutes ces luttes ont des objectifs immédiats qui peuvent paraître différents mais devraient renforcer mutuellement.

Correspondant LO



Grève à l'usine Lever en octobre 1995.

Verrerie Cristallerie d'Arques - Pas-de-Calais

Samedi 8 avril, à l'appel des syndicats CGT, CFDT et FO de l'entreprise, plus de 400 ouvriers ont manifesté dans l'avenue principale de la ville d'Arques qui longe les bâtiments et les fours de la VCA (Verrerie Cristallerie d'Arques).

C'est la première fois depuis 1937 qu'un tel événement se produit. Même en 1968, on n'avait pas vu ça.

La VCA est la première entreprise privée du Pas-de-Calais, avec plus de 10 000 salariés. La famille Durand qui la possède fait partie du hit-parade des grandes fortunes. Ces milliardaires font régner dans l'entreprise une ambiance de crain-

te, de pressions permanentes, avec une forte dose de paternalisme.

Mais depuis quelques mois, l'ambiance a changé. Le mécontentement se manifeste dans les discussions par rapport à l'aggravation des conditions de travail, au blocage des salaires, aux départs non remplacés. Et les discussions pour l'application des 35 heures dans l'usine cristallisent ce mécontentement.

Le 14 mars, pour la première fois, la CGT de l'entreprise a appelé à une réunion publique dans la ville d'Arques qui a rassemblé près de 300 travailleurs de l'usine. Le syndicat CGT, de même que la CFDT et FO, revendique la 5^e équipe sans perte de salaire et avec des embauches.

Le personnel posté, qui représente plusieurs milliers de tra-

vailleurs, a un cycle de 4 équipes sur la base de 39 heures. Notre horaire est : un matin, un après-midi, une nuit, un repos, etc. C'est un rythme crevant, surtout quand on se retrouve autour des machines avec le bruit et la chaleur ou en bout d'arches, face aux tapis, debout en permanence avec des cadences toujours plus rapides pour ramasser les verres ou les assiettes.

Les syndicats revendiquent 5 équipes, avec un horaire de 2 matins, 2 après-midi, 2 nuits, et 4 repos, soit 33 h 36, sans perte de salaire. La direction s'y oppose farouchement et propose un cycle toujours en 4 équipes du style : 2 matins, 3 après-midi, 2 nuits, 2 repos, etc., soit 7 jours de travail d'affilée!

Pourtant la direction a annoncé publiquement - c'est une première - les bénéfices de 1999 :

603 millions de francs. Bien entendu, elle déclare que ces sommes sont réinvesties dans l'entreprise. Mais depuis des dizaines d'années ce sont des milliards de francs de profits qui ont été accumulés. Alors c'est sur ces profits que la direction doit prendre pour financer la cinquième équipe.

Pour contrer les syndicats, la direction a produit une cassette vidéo et convoque le personnel pour assister à des projections. Les présents et absents sont pointés. Les chefs et les cadres ne cessent de faire la propagande du patron en disant que la cinquième équipe ce n'est pas possible, ou alors avec une grosse perte de salaire! La direction s'appuie aussi sur le syndicat autonome, pro-patronal, qui recueille encore 60% de voix aux élections, et qui prône l'inaction.

Elle n'hésite pas à faire le chantage aux licenciements en menaçant de supprimer 15% de la production et 15% des emplois en cas d'augmentation des coûts salariaux. La veille de la manifestation, la direction a diffusé un tract disant que « la machine infernale va se mettre en marche... la manifestation est un piège ».

Malgré toutes ces pressions, des centaines de travailleurs sont descendus dans la rue, alors que toutes les grilles des différents ateliers étaient fermées... et que le personnel travaillant ce samedi n'avait pas le droit de sortir des bâtiments pour regarder passer le défilé.

Ça bouge à la VCA et la peur commence à changer de camp.

Correspondant LO

PLUS DE 400 OUVRIERS MANIFESTENT

Hauts-de-Seine

LE RAS-LE-BOL

DES ASSISTANTS SOCIAUX

Depuis les lois de décentralisation de 1983, les Conseils généraux sont en charge d'une grande partie de l'action sociale.

Dans le département des Hauts-de-Seine, les assistants sociaux polyvalents de secteur travaillent en circonscription, chacune généralement délimitée aux contours d'une commune.

tion de beaucoup d'usagers.

Les barèmes de ressources pour la mise en œuvre des dispositifs d'aide sont très bas et avoisinent souvent les minima sociaux (RMI, Allocation Spécifique de Solidarité).

La pénurie de logements ou plus exactement les faibles ressources des familles et les conditions posées par les bailleurs, y compris ceux dits sociaux,

Une pression croissante s'exerce sur nous en vue d'imposer la signature d'un "contrat d'insertion" aux bénéficiaires du RMI. À défaut de réelles perspectives d'amélioration de leur vie et en l'absence d'un accompagnement social qui serait parfois nécessaire, nous percevons cette demande comme une hypocrisie, voire un danger. Danger de donner prétexte à de futures radiations mais aussi danger d'imposer aux personnes certaines orientations, en particulier vers des emplois précaires et peu (ou pas) rémunérés.

Nous sommes confrontés à des situations face auxquelles il est impossible de savoir quel-

le est la meilleure alternative. Ainsi, faute de trouver un hébergement, même précaire, une collègue a dû récemment se résoudre à demander le placement d'un enfant d'une famille expulsée. Elle a dû choisir entre séparer ces enfants de leurs parents ou laisser toute la famille sans abri. Pendant ce temps Martine Aubry peut paraître devant les caméras et déclarer intolérable que certains placements d'enfants "soient motivés pour des raisons purement économiques". C'est odieux.

Le manque de moyens et de disponibilité rend l'accueil déplorable. Cela génère des incompréhensions et de l'agres-

sivité chez les usagers, aggravant encore, si besoin en était, les conditions de travail.

La conséquence de ces conditions de travail éprouvantes est le départ de nombreuses collègues. Les jeunes professionnelles se retrouvent par endroits majoritaires et peuvent difficilement profiter de l'expérience des plus anciennes.

Alors le mécontentement monte, et les discussions sur l'éventualité d'une action se multiplient. Nos collègues du département voisin des Yvelines, qui rencontrent des difficultés similaires, ont été en grève du 28 au 31 mars. l'idée se répand de suivre leur exemple...



Manifestation des A.S. à Paris lors de la grève de 1992

Arcueil

L'ARNAQUE DES NOUVEAUX BAUX RENAULT

Tout comme les travailleurs des autres administrations publiques, les agents des circonscriptions, notamment ceux des communes les plus populaires du département, sont confrontés à de nombreuses difficultés : effectifs insuffisants, postes vacants, congés maladie ou maternité non remplacés, montée de l'emploi précaire (contractuels, CES, CEC), conditions d'accueil du public déplorable, locaux inadaptés, pénurie de matériel, demande du public et demande institutionnelle en augmentation constante sans création de postes.

Et pourtant, faut-il le rappeler, le Conseil général des Hauts-de-Seine est le plus riche de France, avec un budget avoisinant celui d'un État comme la Grèce.

Les lenteurs administratives et le manque de disponibilité pour résoudre les situations complexes rendent hypothétique la mise en œuvre de droits parmi les plus élémentaires.

À ces difficultés, vient s'ajouter un profond sentiment d'impuissance devant la situa-

restreignent les possibilités d'accès au logement.

Des familles survivent, parfois depuis des années, dans des hôtels insalubres et pour des loyers exorbitants, en partie aux frais du Conseil général. L'argent public sert ainsi au financement de marchands de sommeil.

La Couverture Maladie Universelle instaurée dans des conditions scandaleuses, au plus grand mépris des usagers et des agents chargés de sa mise en œuvre, se traduit concrètement par un recul des conditions d'accès aux soins pour les plus démunis.

Sans parler des blocages purement administratifs, les barèmes sont, dans un département comme les Hauts-de-Seine, plus bas que ceux anciennement appliqués pour l'Aide Médicale (3500 F pour une personne seule et 5250 F pour un couple au lieu de, respectivement, 4003 F et 6005 F). Les personnes percevant une Allocation Adulte Handicapé ou le Minimum Vieillesse ont ainsi perdu leur couverture médicale gratuite, ils gagnent « trop » pour avoir droit à la CMU.

Renault dispose d'un parc d'environ 1 600 logements en région parisienne et en province. À Arcueil (Val-de-Marne), le Comptoir des Entrepreneurs et le Crédit Foncier ont consenti à Renault des prêts avantageux pour la construction de ces logements (1% patronal) à la fin des années 70. Le bailleur (Renault) était alors contraint de limiter le prix des loyers et proposait aux salariés de l'entreprise des logements à loyers modérés.

Or, depuis la fin de l'année 1999, la SIRHA (Société Immobilière Renault Habitation), gérante des logements Renault, envoie à des locataires des notifications de changement de bail par huissier pour leur signifier que, lors du renouvellement du bail, les nouveaux loyers seront augmentés de plus de 90% sur 6 ans. Les locataires concernés doivent faire connaître leur position au plus tard le 30 avril 2000.

Dans cette affaire tout est fait pour impressionner les locataires. Tout d'abord, Renault envoie un huissier pour remettre un courrier au locataire, alors

qu'une simple lettre recommandée avec accusé de réception pouvait suffire. Il faut noter que Renault ne lésine pas sur les moyens puisque l'acte d'huissier en question coûte 376 F TTC!

Ensuite, cet acte d'huissier est intitulé : « Congé donné par le bailleur », laissant croire au locataire qu'il devra quitter son logement au terme du bail s'il n'accepte pas les nouvelles conditions. Or il s'agit d'une réévaluation du loyer au renouvellement du bail et dans ce cas le bailleur ne peut donner congé au locataire pour la même échéance du contrat; ce sont les termes de la loi.

Renault a donc déballé tout un attirail juridique pour faire pression sur les locataires mais, en réalité, fait tout sauf respecter la loi.

L'objectif de Renault est de faire de l'argent par tous les moyens, y compris jeter à la rue des salariés qui ne pourront pas payer. Un loyer de 1 225 F/mois pour un 2 pièces passerait en six ans à 2 350 F/mois, soit environ 3 500 F charges comprises. Mais

Renault n'a sûrement pas l'intention d'en rester là puisqu'on peut trouver dans une liste de logements proposée aux salariés un 2 pièces à Arcueil pour 4 500 F/mois charges comprises! Il va sans dire que de tels loyers sont inabordable pour la plupart d'entre nous. Pour obtenir ce type de logement, la SIRHA demande que les revenus du ménage soient égaux à quatre fois le montant de la quittance. Les salariés de Renault sont entrés dans ces immeubles car les loyers étaient abordables mais avec une telle politique « sociale » bien peu pourront continuer à se loger dans les mêmes conditions.

Ni les mensonges ni les pressions sur les locataires ne pourront camoufler que cette opération consiste à transformer des logements sociaux en parc immobilier à loyers libres, le tout en extorquant une signature aux locataires. Mais tout n'est pas joué car il reste aux locataires plusieurs recours en justice et ils comptent bien combattre ensemble cette nouvelle politique du logement!

Rééditions

Trois livres de George Orwell
**HOMMAGE À LA CATALOGNE
ET VIVE L'ASPIDISTRA!
UN PEU D'AIR FRAIS**

À l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de George Orwell en janvier 1950, les éditions 10/18 viennent de rééditer le récit de sa participation à la révolution espagnole de 1936 intitulé *Hommage à la Catalogne* ainsi que deux de ses premiers romans, devenus introuvables, *Et vive l'aspidistra!* et *Un peu d'air frais*.

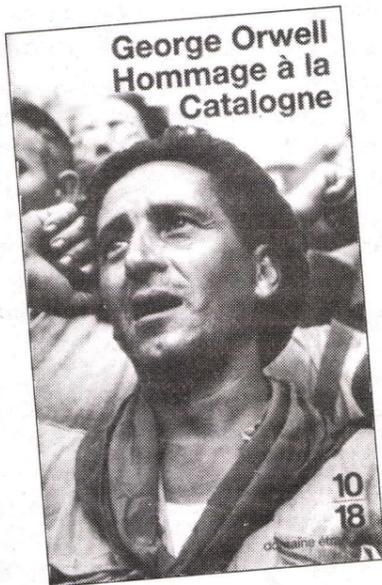
Le parcours
d'un écrivain engagé

De son vrai nom Eric Blair, Orwell est né en 1903 au Bengale, où son père et avant lui son grand-père appartenaient à l'administration coloniale anglaise. Après des études dans un collège anglais huppé d'Eton, il s'est engagé dans la police impériale anglaise et a été affecté en Birmanie. Il a rapidement découvert les réalités du colonialisme, plongé dans un milieu dont l'arrogance et les pratiques l'ont conduit à démissionner de son poste dès qu'il l'a pu : « *Il n'est pas possible de faire partie d'un tel système sans comprendre qu'il s'agit d'une injustifiable tyrannie.* » Il poursuivait, dans un livre intitulé *Le Quai de Wigan* : « *Je comprenais que non seulement je devais fuir l'impérialisme mais aussi toute forme de domination de l'homme par l'homme. Je voulais m'immerger, descendre parmi les opprimés, être l'un d'eux et de leur côté contre les tyrans. [...] L'échec me semblait être à l'époque la seule vertu.* »

De retour en Angleterre, il mena pendant cinq ans une vie de vagabond marginal, faisant tous les métiers, à la limite de la clocharisation. Pour son premier livre, paru en 1933 et qui relate en partie ces expériences, il adopta le pseudonyme de George Orwell.

Petit à petit, il se forgea une réputation d'écrivain de gauche engagé et enquêta, par exemple, sur la situation des travailleurs anglais dans les régions industrielles du Nord. À cette époque, Orwell déclarait : « *Chaque ligne de travail sérieux que j'ai écrite depuis 1936 a été écrite, plus ou moins directement, contre le totalitarisme et pour le socialisme démocratique tel que je le conçois.* »

En 1937, il rejoignit les milices du POUM en Espagne et participait avec elles à la guerre civile espagnole. Blessé et en convalescence à Barcelone, il fut témoin de la répression stalinienne contre les membres du POUM et contre la CNT anarchiste, ce qu'il rapporta dans son témoignage sur les événements espagnols, *Hommage à la Catalogne*. Celui-ci eut bien des difficultés à être publié à son retour à Londres, les éditeurs de gauche le boycottant. Le livre parut cependant en 1938, année au cours de laquelle il adhéra à l'ILP (Independent Labour Party, Parti travailliste indépendant), organisation anglaise liée au POUM espagnol et, en France, au PSOP de Marceau Pivert et de Daniel Guérin, toutes organisations oscillant entre le réformisme et la révolution.



À la veille de la Seconde Guerre mondiale, il fut d'abord pacifiste avec l'ILP, puis rallia le camp des patriotards. Il pensait que tout devait être fait pour que les Anglais se mobilisent contre Hitler, rêvant que cette mobilisation se transforme d'elle-même en révolution. Il tenta même de s'engager, ce que sa mauvaise santé ne lui permit pas, mais rejoignit une milice de défense passive et finit par participer aux activités du ministère de l'Information à la BBC en 1942-1943 avant de collaborer à l'un des hebdomadaires du Parti travailliste, *Tribune*.

L'après-guerre sans révolution, l'explosion des premières bombes atomiques, l'évolution de la situation internationale entre 1945 et 1950, la mainmise de l'URSS sur les Démocraties populaires inspirèrent ses deux derniers romans, *La ferme des animaux* et *1984*.

Hommage à la Catalogne

Des événements de la révolution espagnole et des combats contre les armées franquistes, Orwell rapporta le témoignage publié sous le titre *Hommage à la Catalogne*.

Engagé en 1937 dans les rangs des milices du Parti ouvrier d'unification marxiste, le POUM, Orwell découvre Barcelone aux mains des travailleurs en armes avant d'être envoyé dans les tranchées du front d'Aragon. Il appartient alors à la 29^e division, une des divisions composées exclusivement de milices anarchistes. Lorsqu'il retourne, blessé, à Barcelone, les combats font rage entre les forces politiques du mouvement ouvrier lui-même. La reprise du central téléphonique des mains des milices anarchistes, par les forces du gouvernement républicain alliées à celles du Parti Communiste, donne lieu à une bataille acharnée, dont les anarchistes sortent vaincus.

L'atmosphère de la ville était alors empestée par la suspicion et la haine qui animaient les dirigeants du Parti Communiste Espagnol contre les anar-

chistes et contre les membres du POUM, traités d'agents provocateurs fascistes. Entièrement aux mains des staliniens, l'Internationale communiste répandit alors les pires calomnies, expliquant que le POUM était secrètement lié aux fascistes qui lui fournissaient des armes la nuit, tandis que les anarchistes, eux, étaient qualifiés d'« objectivement fascistes ». Les staliniens préparaient et justifiaient ainsi l'élimination physique des militants du POUM et des organisations anarchistes.

Le stalinisme à l'œuvre pour éliminer, en pleine révolution espagnole, les militants révolutionnaires qui se revendiquaient d'autres courants d'idées, anarchistes, militants du POUM ou militants trotskystes, inspira à Orwell non seulement un dégoût du stalinisme mais aussi une réaction individualiste, le conduisant à quitter ce pays en révolution, dans lequel il ne voyait plus que des hommes et des partis s'entre-déchirant. Il retourna en Angleterre où il sut, pourtant, restituer de façon vivante et sou-

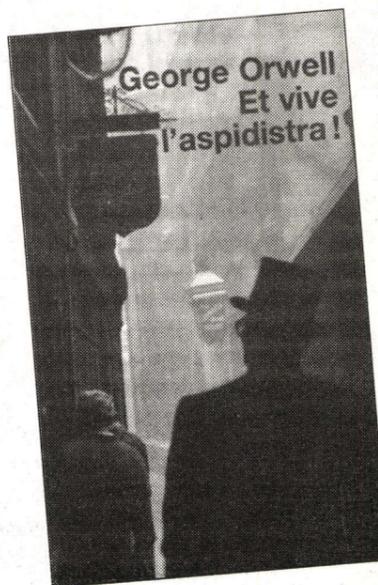
vie comme on dit, c'est-à-dire surtout et avant tout de gagner de l'argent.

Seulement voilà, ce n'est pas si simple ainsi que le lui explique son ami : « *Tu t'efforces de te conduire comme si on pouvait se maintenir debout en dehors de notre système économique. Mais on ne le peut pas. C'est le système qu'il faut changer, ou l'on ne change rien.* » Et finalement, Gordon revient en effet à une attitude moins marginale, allant même jusqu'à acheter lui aussi cette plante verte, appelée aspidistra, qui doit trôner dans tout foyer qui se respecte...

Le second roman a été écrit en 1939. Le personnage central, un autre Gordon, marqué par la Première Guerre mondiale, pressent avec terreur l'arrivée de la Seconde. Les souvenirs affluent des années de son enfance dans un paisible petit village anglais, ce qui lui permet de dépeindre ce que furent ces années-là, la misère du quotidien, puis la mobilisation et la guerre en France.

Orwell a nourri ce roman de sentiments pacifistes, nostalgiques non seulement de la paix mais également d'un passé définitivement révolu, voire saccagé par les transformations des villes et des campagnes, sous le coup du développement industriel et urbain.

Dans ces deux romans, Orwell fait en quelque sorte partager au lecteur deux étapes de sa propre existence, deux parcours intellectuels et individualistes qui devaient finalement le conduire à des positions non seulement très conformistes mais également très réactionnaires, de collaboration avec certains services du gouvernement anglais. Cela éclaire d'un jour particulier la personnalité de l'auteur d'*Hommage à la Catalogne* même si cela ne retire rien à son talent d'écrivain.

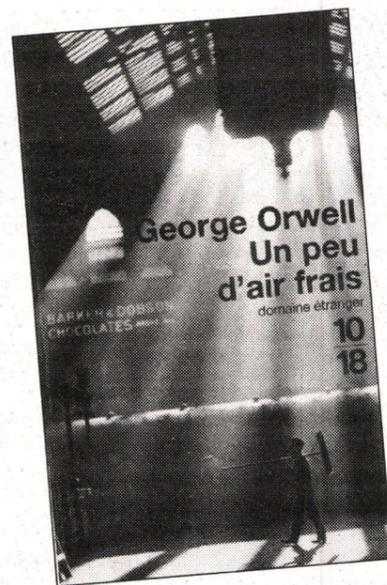


vent très chaleureuse l'Espagne et plus particulièrement la Catalogne insurgée. Son témoignage garde toute son acuité et éclaire encore aujourd'hui ce qui animait les travailleurs et les militants, combattant pour rejeter les oppresseurs et faire naître un monde débarrassé de l'exploitation et des injustices.

Et vive l'aspidistra!
Un peu d'air frais

Ces deux petits romans apparaissent directement inspirés par des épisodes de la vie de George Orwell en Angleterre.

Le premier, écrit à son retour de Birmanie, relate la façon dont Gordon, un homme ordinaire, promis à un avenir banal mais à l'abri de tout souci d'argent, se laisse couler délibérément, refusant d'entrer dans le moule d'une carrière toute tracée, de jouer en quelque sorte le jeu que sa famille et ses amis attendent de lui, d'avoir pour objectif de gagner sa



Hommage à la Catalogne; *Et Vive l'Aspidistra!*; *Un peu d'air frais*; de George Orwell, Editions 10/18, environ 300 pages chacun; 47 F chacun.

« AMI DE CINQUANTE ANS » DE L'IMPÉRIALISME FRANÇAIS

La mort le 6 avril à Monastir de l'ancien dirigeant tunisien Habib Bourguiba, qui régna pendant près de trente ans en Tunisie, a déclenché un véritable concert de louanges de la part des politiciens français, de droite comme de gauche.

Chirac a éprouvé « une profonde tristesse après la disparition d'un ami de la France ». Lionel Jospin s'est empressé de souligner que « Habib Bourguiba a su engager la Tunisie sur le chemin de la modernité ». Séguin pour le RPR, et Delanoë pour le PS, y ont été aussi de leurs couplets élogieux sur le même thème.

Bourguiba, qui accéda au pouvoir le 25 juillet 1957, après l'indépendance de la Tunisie proclamée le 20 mars 1956, sut après quelques nuages assez vite dissipés instaurer de bonnes relations avec l'impérialisme français. Le régime tunisien devint alors pour celui-ci un « exemple » de modernité et de démocratie. En fait, ce fut une dictature personnelle de Bourguiba qui étouffa toute opposition dès le début, et se fit même proclamer président à vie en 1975.

Bourguiba avait acquis sa popularité auprès de la population en tant que dirigeant nationaliste, en apparaissant comme « le combattant suprême » qui obtint l'indépendance. Comme d'autres opposants à l'impérialisme français, il fut emprisonné. Cependant son nationalisme représentait les aspirations d'une cer-

taine petite bourgeoisie prête à des compromis pour sauvegarder ses bonnes relations et son rôle d'intermédiaire local de l'impérialisme français.

Bien sûr, Bourguiba reste sans doute aussi pour les femmes tunisiennes celui qui abolit la répudiation et la polygamie, et leur donna en 1957 le droit de vote et d'éligibilité. Quelques gestes provocateurs vis-à-vis des islamistes, comme celui de fumer ouvertement le jour du ramadan, renforcèrent cette image de « modernité » saluée aujourd'hui par Jospin. Mais il gouverna en despote malgré ses déclarations sur l'attrait irrésistible vers cette « idéologie occidentale attachée au respect de l'homme et de la liberté ». Enfin, la politique de Bourguiba n'a nullement sorti la Tunisie du sous-développement.

Il faut dire que l'impérialisme français, qui pilla sans relâche le pays à partir de la fin du 19^e siècle, porte une écrasante responsabilité dans ce sous-développement. Dès 1892, la colonisation française entraîna l'éviction des paysans des meilleures terres, réservées dès lors aux colons français, et la bourgeoisie française s'empara de toutes les richesses, comme les mines de zinc et de phosphate.

Dans les années trente, Bourguiba, jeune avocat qui venait de finir des études de droit en France, durant lesquelles il avait fréquenté les mêmes écoles que bien d'autres politiciens français de la IV^e République, créa son parti, le Néo-Destour, (parti de la constitution), parti bourgeois nationaliste. Dès les années 50, Bourguiba chercha un compromis « honorable » avec la France, sans succès dans un premier temps. Lorsqu'en 1954, Mendès-France

reconnut à la Tunisie une autonomie interne, les dirigeants du Néo-Destour s'engouffrèrent dans cette brèche et déclarèrent qu'il s'agissait « d'une étape substantielle dans... la restauration de la souveraineté complète de la Tunisie ». De tractations secrètes sortit un gouvernement de transition comprenant des ministres néo-destour et des notables modérés. Il fut également décidé secrètement que Bourguiba devait obtenir la cessation des actions armées en Tunisie, ce que Bourguiba accepta. Finalement l'indépendance fut proclamée deux ans plus tard, le 20 mars 1956.

La guerre d'Algérie qui se déve-

loppait au même moment incitait en effet les gouvernements français, incapables de faire face à une explosion dans tout le Maghreb, à accélérer la recherche d'une solution en Tunisie ainsi d'ailleurs qu'au Maroc.

Bourguiba gouverna ensuite pendant près de trente ans d'une main de fer, en essayant toujours d'apparaître comme l'arbitre national, dans un pays où les bidonvilles côtoyaient les hôtels de luxe pour touristes, et ce jusqu'aux émeutes des années 83-84 provoquées par le doublement du prix du pain. Peu après, Bourguiba fut évincé du pouvoir par un ancien directeur de la Sûreté, devenu

ministre de l'Intérieur, puis ministre d'État, et enfin Premier ministre en 1987, Zine el Abidine Ben Ali. Ben Ali devint alors le nouvel « ami » des dirigeants impérialistes français, et le nouveau dictateur pour la population.

De Bourguiba à Ben Ali, restent les mêmes liens d'intérêt entre les trusts de l'ancienne puissance colonisatrice et la bourgeoisie du pays anciennement colonisé dont les difficultés découlent toujours de la « colonisation » économique qui, elle, n'a jamais disparu.

Aline RETESSE



Rencontre De Gaulle-Bourguiba à Rambouillet, en 1961, quelques mois avant la crise de Bizerte qui entraîna une féroce répression de la part de l'armée française.

Une indépendance que le peuple tunisien dut arracher

En Tunisie, la résistance à l'oppression du colonialisme français commença très tôt, et à chaque fois la réponse fut la répression. Mais dans les années trente, l'agitation contre l'oppression française prit un nouvel élan. En avril 1938, par exemple, 80 000 Tunisiens manifestèrent après l'arrestation des chefs du parti de Bourguiba; il y eut 122 morts!

À partir des années cinquante, alors que Bourguiba cherchait à obtenir l'indépendance par un compromis avec la France, les multiples gouvernements de la République n'entendaient pas du tout donner à la Tunisie même une quelconque autonomie: ils continuèrent la même politique de répression lorsque la résistance anticolonialiste, elle, se développa. Elle fut marquée notamment par la grève générale de décembre 1951 à l'appel de la centrale syndicale UGTT. La répression se déchaîna alors, marquée par l'épisode des

ratisages du cap Bon en janvier-février 1952. Un mouvement de résistance armée se développa alors, notamment dans les régions du sud de la Tunisie, où la population vivait dans des conditions particulièrement misérables.

Un certain Souryris, capitaine de l'armée française, évoquait ainsi le mouvement de révolte des fellaghas, nom donné à ceux qui combattaient le colonialisme français, au départ le nom traditionnel donné aux bandits d'honneur: « 2000 hommes en septembre 1953, 3 000 hommes en novembre. Mais à la fin du mois de juillet 1954, les bandes du Sahel et de Bizerte et surtout les bandes du sud et du centre occupaient la majeure partie du pays ».

La répression culmina durant les années 1952-1953. Les dirigeants nationalistes furent envoyés dans des camps de concentration dans le sud-tunisien; arrestations, ratis-

sages et exécutions sommaires se succédèrent. Bourguiba lui-même fut arrêté à plusieurs reprises et mis en résidence surveillée. En 1954, l'impérialisme français qui venait de subir un échec cuisant en Indochine s'engagea finalement dans une négociation avec Bourguiba, pour accorder l'indépendance en 1956. Les affrontements avec la France ne cessèrent pas pour autant, comme en témoigne l'épisode de Bizerte, une base navale que l'armée française refusait d'évacuer. Les affrontements avec l'armée française entraînèrent alors, en 1961, la mort de milliers de Tunisiens.

Contrairement à ce que la presse a abondamment répandu ces derniers jours, l'indépendance ne fut pas accordée sans heurts par le gouvernement français de l'époque. C'est bien le peuple tunisien qui dut l'arracher par une lutte acharnée.

Aline RETESSE

DES LIBERTÉS SYSTÉMATIQUEMENT BAFOUÉES

Depuis le 3 avril, le journaliste tunisien Taoufik Ben Brik a entamé une grève de la faim pour protester contre la répression qui sévit en Tunisie contre bien des opposants au régime de Ben Ali. Passeport confisqué il y a un an, pressions constantes sur ses proches, tracasseries et menaces permanentes, inculpation pour « diffusion de fausses nouvelles » et pour « diffamation de corps constitués », Taoufik Ben Brik, correspondant du journal *La Croix* en Tunisie et du journal suisse *Le Courrier*, se voit reprocher entre autres, d'avoir trop écrit à propos du livre de Jean-Pierre Tuquoi et Nicolas Beau, *Notre ami Ben Ali*, qui dénonce le régime tunisien et les liens entre ce régime et les milieux politiques français.

Son cas n'est pas isolé. D'autres que lui se sont vu confisquer leurs passeports pour des raisons similaires, comme ces deux

membres de l'Association des femmes démocrates, qui ont aussi fait une grève de la faim, Sihem Ben Sedrine et Fatma Ksila.

D'autres militants d'associations comme Fathi Chamkhi, président de RAID (ATTAC Tunisie) et Mohamed Habib Chourabi font aussi l'objet de poursuites judiciaires. Des défenseurs de victimes de la répression comme l'avocate Radhia Nasraoui sont véritablement harcelés.

Par ailleurs on sait que les récentes manifestations de la jeunesse dans les villes du Sud, en particulier Medenine, Sfax et Gabes, ont été durement réprimées. Des dizaines de jeunes lycéens ont été brutalement arrêtés, condamnés à des peines de prison ferme.

Mais on n'a pas entendu ni Chirac, ni Jospin, si prompts à louer le régime tunisien et feu Bourguiba, s'exprimer sur la question.